

Dr. Elias Akhamouk lance un SOS :
«Il faut limiter l'exode
des médecins»

Lire en page 2

Phénomène rare en Algérie

Tornade à Tébessa

Lire en page 8

CRÉSUS
QUOTIDIEN

www.cresus.dz

In medio stat virtus

IL ACCUSE L'ALGÉRIE D'INGÉRENCE

Les **divagations** de Manuel Albares

Trois élections marqueront l'avenir politique de l'Espagne cette année : les élections municipales et régionales le 28 mai et les élections générales en décembre devant élire le nouveau chef du gouvernement.



Conflit au Soudan

L'Algérie évacue ses ressortissants

Lire nos articles en page 3

Réunion du Haut Conseil de Sécurité

La situation générale du pays au menu

Lire en page 16

MOUZAHEM HÉSITE ENCORE

La série Dama aura-t-elle une 2ème saison ?

Lire en page 16



Prix des pièces
de rechange
Vers une baisse
de 30% !

Lire en page 7



Transfert illégal de plus d'un million d'euros
Un repentis et son père mis en cause

Lire en page 4



L'USMA surclasse (2-0) les FAR Rabat
Benchikha reste prudent

Lire en page 14

BILAN ANTI-FRAUDE DURANT LE RAMADHAN

Près de 7 milliards DA de produits non facturés

Le secteur du commerce a présenté hier ses premiers chiffres témoignant de l'activité commerciale mais surtout le bilan des contrôles de la qualité réalisés durant le mois du Ramadhan.

Le directeur général du contrôle et de la régulation des activités commerciales M. Sami Kali, a en effet expliqué qu'au-delà de certaines lacunes : «le mois de Ramadhan s'est passé dans de bonnes conditions (...) je pense que les citoyens ont pu constater que les produits de larges consommation étaient disponibles». Quant aux «manquements» que reconnaît le responsable, il serait actuellement «en cours d'analyses». En effet, le responsable auprès du ministère du commerce qui se dit globalement «satisfait», rappelant notamment que le secteur a préparé le Ramadhan «dès le mois d'octobre 2022». M. Sami Kali, a notamment insisté sur le fait que le secteur du commerce a réussi à éviter la persistance des «tensions» sur certains produits de larges consommation «notamment l'huile, alors des tensions avaient été enregistrées sur ce produits avant le Ramadhan». Le même responsable, qui intervenait sur les ondes de la radio nationale, a toutefois concédé que la situation n'est pas parfaite : «Il y a eu des lacunes des manquements que nous sommes en train d'analyser (...) une première réunion avait été organisée dès le lendemain de l'Aïd et une autre est prévue aujourd'hui (lundi), pour trouver des solutions. Oui il y a eu des lacunes, mais globalement les produits étaient disponibles, et la majorité des consommateurs ont fait preuve de comportements responsables». En ce sens, M. Sami Kali, en estimant que la nouvelle législation de lutte contre la spéculation a largement joué son rôle, a par



ailleurs annoncé que le secteur allait œuvrer à «moraliser l'activité commerciales (...) dans les prochains jours nous proposerons la numérisation de tous les espaces de stockages, la participation est un acte volontaire ouvert aux commerçants, producteurs ou opérateurs». Ce nouveau mécanisme devrait permettre à «chacun» de déclarer la nature de ses stocks, et leur localisation : «l'objectif est également stratégique, il s'agit d'avoir une vision globale de la situation qui permettra de

prendre les meilleures décisions». Quant au bilan des contrôles de l'activité commerciale au cours du Ramadhan, le responsable a fait savoir hier, chiffres à l'appui, que le secteur à cette année mobilisé l'ensemble de ses agents, «cela nous a permis d'effectuer 196 447 interventions, qui est un nombre très important (...) les agents ont travaillé jour et nuit et même durant les week-ends». Le nombre d'infractions aux règles du commerce relevé durant le mois s'élève à plus de «35000 infractions», ajoute M.

Sami Kali avant de préciser que 34 061 procès-verbaux ont été dressés et portés à la justice. Par ailleurs, ainsi que les saisies de produits impropres à la consommation. Et dans cette logique, on apprenait hier que «2994 tonnes de produits, notamment les huiles et de la semoule» ainsi que «15854 litres de lait pasteurisé contrefait» ont été saisies. Des quantités jugées «importantes» et représentent pas moins de 194 millions de dinars, et 6,9 milliards de dinars «pour ce qui concerne les infractions à la facturation». Quant à la destination des produits saisis, ils seraient tous «réorientés», soit «détruits» pour ceux qui présentent un danger à la consommation, ou au contraire «donnés à des associations, notamment aux restaurants de la Rahma gérés par le croissant rouge». Revenant également sur l'actualité, et notamment la question des permanences durant les deux jours de l'Aïd, M. Sami Kali à en substance salué la «responsabilité» des commerçants en faisant savoir : «que sur les 50 817 commerces ou unités de production mobilisés pour la permanence seul 93 ont fait défaut le premier jour de l'Aïd et le 19 le de le second jour». Le même responsable, a par ailleurs expliqué que «l'activité» revenait progressivement à la normale, notamment au niveau des marchés de fruits et légumes : «Nos agents sont en contacts avec les 50 marché de gros, ils nous ont garanti que l'activité reprendra dans des conditions normales (...) dès ce matin, les marchandises commencent à arriver, les commerçants pourront s'approvisionner».

Nadir K.

DR. ELIAS AKHAMOUK LANCE UN SOS :

«Il faut agir vite pour limiter l'exode des médecins»

La multiplication des offres d'emploi à l'étranger à des postes de médecins ouverts aux étrangers par la France et d'autres pays inquiète et fait craindre une nouvelle saignée au sein du personnel médical national...

Le Dr. Elias Akhamouk, chef de service des maladies infectieuses au niveau de l'Établissement public hospitalier de Tamanrasset, appelle à «agir vite» avec des mesures incitatives pour garder cette «matière grise» au niveau national. «Il faut agir vite, non pas pour arrêter l'exode de nos médecins vers l'étranger, mais pour limiter cette hémorragie», insiste le Dr Akhamouk lors de son passage, hier, sur les ondes de la chaîne III. En dépit de l'amélioration des conditions de travail dans les établissements hospitaliers, le manque de moyens et de prise en charge «démotivent les médecins» dans la plupart des villes algériennes, déplore-t-il. «A l'intérieur du pays, nous avons une carence de moyens techniques. Des radiologues ne veulent pas travailler dans certaines villes à cause de l'absence d'IRM. Car, travailler des années durant sans matériel, c'est perdre sa formation», dit-il en énumérant d'autres contraintes socio-économiques à l'instar

des problèmes de logement, de rémunération et de transport. En 2022, L'Algérie a été confrontée à un départ massif de médecins. Près de 1.200 sont allés travailler en France. Si la France a toujours été la destination «numéro une» pour les médecins candidats à l'immigration, Lyes Merabet, le président du syndicat des praticiens de la santé a révélé l'année dernière que «des étudiants en médecine sont déjà en train de préparer leur départ en Allemagne en suivant des cours d'allemand. D'autres sont en train d'apprendre la langue turque. Des collègues du secteur privé se sont manifestés pour aller s'installer ailleurs», ajoute-t-il. Le syndicaliste explique notamment ce phénomène par «la recherche de meilleures opportunités en termes de niveau de vie, de conditions de travail, de progression de carrière». Quant au président de l'Ordre national des médecins, le Dr Mohamed Bekkat Berkani, il a relevé qu'il y a énormément de départs. «Au niveau de notre structure, l'Ordre national des médecins, nous sommes sollicités pour des documents requis à nos médecins par les institutions étrangères», a-t-il fait savoir. «Dans la seule région d'Alger, nous avons une trentaine de demandes de départs par semaine. C'est



une véritable hémorragie !». Pour parer à cette hémorragie, il a estimé qu'«il faut s'assurer que ces jeunes diplômés exercent leur métier de médecin. Il faut également leur offrir des solutions socioprofessionnelles évolutives dans le temps», a-t-il ajouté. De son côté, le Pr Rachid Belhadj, président du Syndicat national des professeurs et chercheurs universitaires, et directeur des activités médicales et paramédicales à l'hôpital Mustapha Pacha d'Alger, avait

alerté sur les «départs massifs» des médecins algériens à l'étrangers. C'est «une véritable saignée pour le système de santé et pour tout le pays», avait regretté le Pr Belhadj, qui avait révélé : «Rien que durant l'année 2022, nous avons recensé le départ de 80 hospitalo-universitaires entre radiologues, ophtalmologues, dermatologues, urologues et réanimateurs». Le représentant des professeurs chercheurs avait plaidé en faveur d'une réelle prise en charge des préoccupations de la corporation. «Il est temps de revoir le suivi des carrières et la formation de ce corps», avait-il dit, en annonçant que des négociations sur le statut des hospitalo-universitaires ont été ouvertes avec le ministère de la Santé, pour améliorer les rétributions et l'organisation du travail. Une commission regroupant plusieurs ministères pour chercher les raisons ayant conduit ces médecins à faire ce choix et trouver des solutions adaptées a été installée en 2022. Depuis, c'est le silence total. Tout en regrettant le départ de ces médecins qui ont été bien formés par l'université algérienne, le ministère de la Santé avait imputé cela «aux incitations dans le pays d'accueil et d'autres raisons personnelles».

M. T.

CRÉSUS
Quotidien national,
édité par la SARL
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com

cresusdz@gamil.com
Fax : 021 65 77 85

REDACTEUR EN CHEF
SAID MEKLA & HASNA YAKOUB

Rédaction/Administration
MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1er MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz

Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger

Tirage :
4000 exemplaires

Publicité :
ANEP 01, rue pasteur, Alger

Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43

Fax : 021 73 95 59

IL ACCUSE L'ALGÉRIE D'INGÉRENCE

Les divagations de Manuel Albares

Trois élections marqueront l'avenir politique de l'Espagne cette année : les élections municipales et régionales le 28 mai et les élections générales en décembre devant élire le nouveau chef du gouvernement.

José Manuel Albares revient à la charge. Tout en se voulant apaisant, le ministre espagnol des Affaires étrangères, de l'Union européenne et de la Coopération, tente de jouer au « méchant ». Une chose et son contraire. « Ce que nous voulons de l'Algérie, c'est le respect mutuel et la non-ingérence dans nos affaires intérieures », a-t-il affirmé dans une interview accordée au journal *El Español*, tout en réitérant son accusation d'ingérence de l'Algérie dans les affaires internes de l'Espagne. Or depuis son accession à l'indépendance, le 5 juillet 1962, l'Algérie n'a jamais enfreint la doctrine de sa politique extérieure qui repose sur trois principes inaliénables : le droit des peuples à l'autodétermination, la non-ingérence dans les affaires internes des États et la promotion du dialogue inclusif dans les conflits internationaux, quelle que soit leur gravité. Mais pour Manuel Albares, le revirement de l'Espagne au sujet du Sahara occidental et son soutien au plan d'autonomie du Maroc est une affaire espagno-espagnole. Or, José Manuel Albares feint d'ignorer que l'Espagne demeure la puissance administrante du territoire du Sahara occidental jusqu'à sa décolonisation en permettant au peuple sahraoui d'accéder à son droit inaliénable à l'autodétermination. Depuis le soutien de Pedro Sanchez au plan marocain d'autonomie au Sahara, acté le 14 mars 2022, Manuel Albares n'a eu cesse d'exhorter l'Algérie à éviter toute ingérence dans les affaires intérieures de son pays. L'Espagne est un pays « libre et souverain » pour prendre ses propres décisions en matière de politique étrangère, avait-il précisé le 24 juin 2022. Des appels ignorés par Alger. « L'Espagne a commis un acte

inamical à l'égard de l'Algérie » sur la question du Sahara, avait estimé le Président Abdelmadjid Tebboune pour justifier la suspension du traité d'amitié avec l'Espagne et la fermeture du marché algérien devant les exportateurs espagnols. Depuis, le chef de la diplomatie espagnole ne cesse de jouer aux « vierges effarouchées ». « Avec l'Algérie, nous voulons des relations basées sur l'amitié, car l'amitié c'est ce que le peuple espagnol a à l'endroit du peuple algérien », a soutenu le chef de la diplomatie espagnole. Se disant confiant, le ministre a déclaré que « le bénéfice mutuel, la non-ingérence dans les affaires intérieures et le respect mutuel. J'espère que le plus tôt possible cette amitié prévaudra entre nous, comme elle l'est avec tous nos voisins ». Une manière « sournoise » de se déculpabiliser, mais également de renvoyer Alger aux bancs des accusés. D'ailleurs manuel Sanchez ne doit son poste qu'au « renvoi » de l'ancienne ministre des Affaires étrangères Arancha González Laya, sur instigations du Makhzen. Il faut dire que ces déclarations interviennent dans un contexte particulier, notamment en Espagne. Le gouvernement de Pedro Sanchez fait face à une forte opposition. Un an après le revirement de sa position sur le Sahara occidental, le chef de l'exécutif espagnol Pedro Sanchez est toujours sous les feux des critiques de l'opposition et des médias, qui lui reprochent sa soumission au royaume chérifien, de garder secret le contenu de la lettre qu'il a envoyée à son voisin du Sud, et les conséquences de la crise avec l'Algérie. En outre, l'année 2023 est une grande année électorale. Trois élections marqueront l'avenir politique de l'Espagne. Les élections muni-



cipales et régionales sont prévues pour le 28 mai avec le risque de voir le parti de Pedro Sanchez, le PSOE (Parti do Socialista Obrero Español) subir la Bérézina. Le 1er juillet, l'Espagne commencera à exercer la présidence du Conseil de l'Union européenne pour une période de six mois qui se terminera en décembre, coïncidant avec la fin de la législature et la convocation d'élections générales. C'est à ce moment-là que sera décidé le sort de Pedro Sánchez en tant que président du gouvernement.

Une élection à laquelle s'est déclaré candidate l'actuelle ministre du Travail, Yolanda Diaz. Réaffirmant sa position de soutien au peuple sahraoui et à la légalité internationale, la numéro trois du gouvernement espagnol a exprimé son intention de revenir à la position traditionnelle de l'Espagne concernant le Sahara occidental en cas de victoire lors des législatives prévues pour la fin 2023. La défaite est d'ores et déjà perceptible pour Pedro Sanchez et son gouvernement. **Badis B.**

CONFLIT AU SOUDAN

L'Algérie évacue ses ressortissants

Comme la majorité des pays, l'Algérie procède depuis hier, à l'évacuation des membres de la communauté algérienne résidant au Soudan en proie à une guerre fratricide ainsi que son staff diplomatique.

Le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger a en effet annoncé qu'en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le lancement depuis hier, d'une opération d'évacuation des membres de la communauté nationale établis au Soudan. « En application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et dans le cadre des mesures prises pour prendre en charge les membres de la communauté nationale au Soudan, suite à la crise déplorable que connaît ce pays frère, le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger a annoncé le lancement ce jour 24 avril 2023, d'une opération d'évacuation des membres de la communauté nationale établis au Soudan et désirant quitter ce pays, et du staff de l'ambassade d'Algérie à Khartoum », souligne le communiqué ajoutant que « tous les moyens ont été mobilisés pour assurer la réussite de l'opération ». Le ministère des Affaires étrangères a en outre affirmé qu'il « suit de près » la situation au Soudan à travers une cellule de crise mise en place à cet effet, sous la présidence du Secrétaire général du ministère, appelant les ressortissants algériens se trouvant dans ce pays à faire preuve de vigilance et de prudence » et à rester en contact permanent avec ses services via le numéro vert 00213.21.504.500



et l'adresse électronique: cvgc.alertes@mae.dz. Au lendemain du début des hostilités, pour rappel, le MAE a affirmé que « suite aux événements déplorable survenus dans la capitale soudanaise » et en coordination avec l'ambassade d'Algérie à Khartoum, il « suit la situation de la communauté algérienne qui se trouve dans ce pays frère, et affirme qu'après avoir communiqué avec elle par le biais des services de l'ambassade, aucun blessé n'a été enregistré parmi les membres de la communauté algérienne ». Tout en appelant les ressortissants algériens « à faire preuve de

prudence et à suivre les directives de sécurité émises par les autorités locales », il les a invités « à rester en contact permanent avec les services de l'ambassade d'Algérie pour recevoir le soutien et l'assistance nécessaires ou signaler tout développement de leur situation, via le numéro vert : 00249120062900 ». La situation au Soudan a dégénéré en raison d'un désaccord entre le commandant de l'armée Abdel Fattah al-Burhan, qui dirige également le Conseil de souveraineté, l'organe directeur, et le commandant des Forces de soutien rapide (FSR, paramilitaires), Mohamed Hamdan

Dogolo, qui est son adjoint au sein du Conseil. Le 15 avril, des affrontements ont éclaté entre les deux entités près d'une base militaire dans la ville de Merowe, près de Khartoum et dans la capitale elle-même. L'espoir d'une trêve à l'occasion de l'Aïd el Fitr et d'un possible « dialogue » entre les belligérants s'était estompé avec la recrudescence et l'intensification des combats qui ont fait en une semaine selon les chiffres de l'ONU, 420 morts et 3.700 blessés. Cette situation chaotique et les violences qui en découlent, ont amené plusieurs pays dont l'Algérie, à se mobiliser pour évacuer leurs ressortissants alors que des dizaines de milliers de civils soudanais ont été contraints de se déplacer vers des pays voisins comme le Soudan Sud qui a annoncé hier avoir accueilli 10.000 réfugiés ou encore l'Égypte ou le Tchad. En attendant, les appels à la résolution politique de la crise se multiplient. L'Union européenne (UE) continuera d'œuvrer pour un règlement politique de la crise au Soudan malgré la récente évacuation du personnel diplomatique et d'autres ressortissants européens du pays, a déclaré hier le chef de la diplomatie des Vingt-Sept, Josep Borrel ajoutant que l'ambassadeur de l'UE au Soudan était toujours dans le pays. L'Algérie qui assure actuellement la présidence du Conseil de la Ligue arabe au niveau du sommet, a pour sa part appelé toutes les parties soudanaises à cesser les combats et à faire prévaloir le dialogue afin de surmonter les différends aussi complexes soient-ils et d'œuvrer à privilégier l'intérêt suprême de la patrie. **A. I.**

AFFAIRE ALI HADDAD

La Cour Suprême se prononcera en mai

Les magistrats de la chambre délictuelle et correctionnelle de la Cour Suprême examineront le mois prochain le pourvoi en cassation introduit par l'ex-patron des patrons.

Ali Haddad, homme d'affaires, avait été placé en détention provisoire tard dans la nuit du mardi 31 mars au mercredi 1er avril 2019 par le juge d'instruction du tribunal de Bir Mourad Raïs. Il avait pointé lors de son passage à la barre dans le procès de la «Issaba», un doigt accusateur sur Saïd Bouteflika. L'ex-patron du FCE, qui avait été arrêté le 29 mars 2019, rappelons-le, près du poste-frontalier d'Oum Tobol avec la Tunisie, avait affirmé au président du pôle judiciaire de Sidi M'Hamed puis aux magistrats de la cour d'appel d'Alger que : «Saïd Bouteflika m'avait chargé de récupérer 750 milliards de centimes qui se trouvaient au niveau de la direction de la campagne électorale de son frère Abdelaziz Bouteflika». Dans le même contexte, il avait tenu à préciser que : «65 millions de dinars soit 6,5 milliards de centimes ont été déboursés dans la location de trois immeubles à Alger et que 7 millions de dinars ont été déboursés dans l'acquisition d'outil bureautique». L'enfant d'Azefoun, alors fondateur et PDG du Groupe ETRHB Haddad, et ex-président du Forum des chefs d'entreprises du 27 novembre 2014 au 28 mars 2019, avait été interrogé par rapport aux sommes faramineuses collectées pour faire réussir la campagne électorale de l'ancien président de la République en affirmant avoir contacté plusieurs hommes d'affaires. Dans le même ordre, il avait déclaré que : L'homme d'affaires Mazzouz lui avait remis un chèque d'un montant de 39 milliards de centimes !». Ali Haddad, qui est classé par Forbes dans le top 5 des personnalités les plus riches d'Algérie, a



pu, en un laps de temps, constituer une fortune colossale estimée à plusieurs milliards de dinars mais aussi en devises, et ce après avoir bénéficié de grandes facilités dans l'octroi des crédits bancaires, avait reconnu avoir sollicité l'homme d'affaires Arbaoui Hassen de participer dans le financement de la campagne électorale de Bouteflika sur ordre de son frère Saïd condamné par le tribunal militaire de Blida à 15 ans de prison ferme. Il avait par ailleurs tenu à préciser qu' : «Arbaoui lui avait remis un chèque de 20 milliards de centimes et 20 véhicules luxueux à la direction de la campagne électorale du président déchu». Il avait clamé haut et fort en direction du juge :

«Je n'étais pas responsable !» Et le juge de répliquer : «Je ne vous ai pas dit que vous êtes responsable de la situation !». Appelés à la barre pour donner leurs versions des faits, les hommes d'affaires tels que Achaïbou et Ammar Rebrab avaient dressé un dur réquisitoire contre le système qui régnait à l'époque et à leur tête l'ex-ministre de l'industrie Bouchouareb qui demeure en état de fuite et fait l'objet d'un mandat d'arrêt international. Ils avaient estimé qu'ils ont été évincés de toutes les transactions liées à l'automobile alors qu'ils répondaient aux normes. A titre d'exemple l'homme d'affaires Achaïbou avait affirmé au juge d'audience que : «l'ex-ministre de l'industrie était ingé-

nable ! Il ne répondait pas à mes correspondances et lettres et il refusait de me recevoir !» et d'ajouter : «Vous savez M. le président je suis content de les voir aujourd'hui devant le tribunal. Ils doivent s'expliquer !». Il avait en outre tenu à souligner que : «Des cadres et des fonctionnaires de la tutelle à l'instar de Tira et la directrice centrale du ministère de l'Industrie HassinaMakraoui étaient de connivence et choisissaient les concessionnaires qui arrangeaient leurs affaires !». Achaïbou avait par ailleurs indiqué qu'il a : «investi des sommes colossales pour l'ouverture d'une usine et a construit un immense immeuble à Bab Ezzouar pour l'administration de Ford en fin de compte son dossier a été rejeté par la commission du ministère de la tutelle sous prétexte que l'offre de Tahkout était plus intéressante et plus importante!». Il avait en outre déclaré : «Je n'ai jamais eu de problèmes d'ordre fiscaux». Achaïbou avait enfin déclaré que : «J'ai investi 370 millions de dollars pour l'acquisition de 180 véhicules luxueux pour l'ex-système et j'ai payé 1,5 milliards de dinars pour la construction de 300 000 véhicules !». Le président avait par ailleurs entendu un homme d'affaires turc Nihaïdorlu, investisseur dans le domaine de l'automobile qui a tenu à préciser au magistrat chargé de ce lourd dossier : «J'ai investi pas moins de 95 millions de dollars en Algérie. Je possède les marques de JMC, JAC et DFSK...». Les magistrats examinent les vices de forme discutés par les avocats lesquels avaient dressé un dur réquisitoire contre le travail du juge d'instruction du tribunal de Sidi M'Hamed. **Redouane Hannachi**

TRANSFERT ILLÉGAL DE PLUS D'UN MILLION D'EUROS UN REPENTI ET SON PÈRE MIS EN CAUSE

Les juges de la chambre pénale près la cour d'appel d'Alger ont étésaisi du dossier d'un repenté et de son beau-père, poursuivis dans une affaire de malversation. Les deux inculpés ont été condamnés récemment par le président du pôle judiciaire du tribunal d'Alger à trois ans de prison ferme.

Ces derniers ont été reconnus coupables de transfert illégal de capitaux de et vers l'étranger et blanchiment d'argent. Les deux mis en cause répondant aux initiales respectivement de (B.M) et (M.M), sont accusés d'avoir tenté de faire transférer vers la France des sommes faramineuses estimées à 1.100.000 Euros et 11.000 USD, soit l'équivalent de 115.896.000 DA et 837.100 DA.

Les faits de cette affaire remontent à l'année 2020, lorsque les éléments de la police des frontières de l'aéroport Charles de Gaulle (France), ont procédé à l'arrestation de B.M, âgé de 75 ans, émi-



gré en possession de ces importantes sommes d'argent en devises. Ce dernier a au cours de l'enquête préliminaire reconnu avoir tenté de faire sortir du sol français, ces sommes colossales avec la complicité de son beau-fils alors repenté et impliqué dans des actes de terrorisme. Il a par ailleurs affirmé avoir été contacté par des turcs pour remettre la valise diplomatique qui était en sa possession. Au cours de leur passage à la barre, ils ont avoué s'être impliqués dans cette affaire qu'ils considéraient d'ailleurs comme une «transaction commerciale», mais ils ont par contre nié avoir eu l'intention d'attenter à l'économie nationale. Il convient de signaler que le procureur de la République a requis des amendes 7 fois de plus des sommes saisies auprès des inculpés qui sont incarcérés à l'établissement pénitentiaire d'El Harrach, qui seront jugés le mois prochain **R. H.**

TLEMCEM

Un imam poignardé

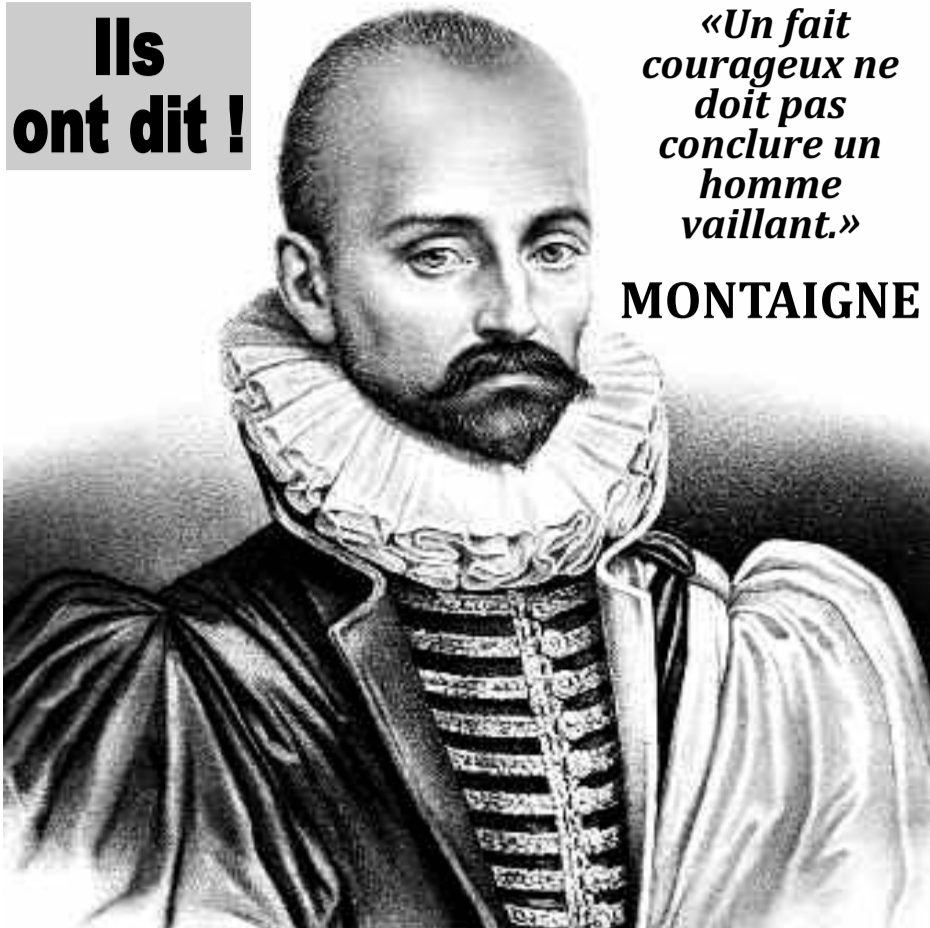
L'imam de la mosquée Ali Ben Abi Taleb de Maghnia dans la wilaya de Tlemcen a été poignardé dimanche dernier, à sa sortie de la mosquée à la fin de la prière d'El Dhor. La victime a été transportée en urgence à l'hôpital de Maghnia tandis que l'agresseur présumé, lui, a été arrêté après avoir pris la poudre d'escampette. Selon les

informations en notre possession, l'auteur de ce forfait a asséné un coup de couteau à l'imam à sa sortie de la mosquée avant de s'enfuir vers une destination inconnue. Très rapidement, les services de sécurité sont parvenus à l'arrêter au moment où une enquête a été ouverte. Le directeur des Affaires religieuses de la wilaya -

accompagné de cadres du secteur- s'est rendu à l'établissement de santé où était admis l'imam pour s'enquérir de son état de santé. Fort heureusement, le coup subi n'a pas été fatal, selon nos sources. La Direction des Affaires religieuses de la ville des Zianides décide de se constituer

partie civile contre l'agresseur. Quant aux habitants de Maghnia, ils ont condamné fermement cette agression lâche, réclamant la plus lourde sanction possible contre l'agresseur en attendant les conclusions de l'enquête menée par les services de sécurité.

**Ils
ont dit !**



«Un fait
courageux ne
doit pas
conclure un
homme
vaillant.»

MONTAIGNE

La personnalité

**Ali Yahia
Abdenmour**



Défenseur infatigable de la dignité humaine, Ali Yahia Abdenmour est décédé un 25 avril 2021 à l'âge de 100 ans. Il aura consacré sa longévité à défendre les causes nobles et la dignité humaine, dans toutes ses dimensions, à commencer par le droit à l'affranchissement du joug colonial. Instituteur durant les années 40, il milite contre l'occupant français en adhérant au Parti du peuple algérien (PPA), puis au Mouvement pour le Triomphe des Libertés démocratiques (MTLD). Il rejoint le Front de Libération nationale (FLN) en

1955 et est arrêté en 1956 pour être assigné à résidence de 1957 à 1960. Ali Yahia Abdenmour a été SG de l'UGTA, député au lendemain de l'indépendance et a dirigé deux départements ministériels. Devenu avocat quelques années plus tard, il active au sein de la Ligue algérienne pour la Défense des droits de l'Homme (LADDH), dont il est membre fondateur. Son dernier ouvrage "Mon testament pour les libertés": Un livre-témoignage de la quintessence de son vécu de fervent engagé et du prix consenti pour la défense de causes aussi justes que celles de l'émancipation de la femme et la liberté d'expression.

**POUR UNE SIMPLE PHOTO
ATHMANE ARIOUAT REFUSE
3 MILLIARDS DE CTS !**



Bien qu'il ne s'agisse pas de la première scène de ce genre qu'on voit en Algérie, une vidéo montrant un jeune Algérien jouant avec un requin en pleine mer cartonne sur les réseaux sociaux, suscitant étonnement chez certains et hilarité chez d'autres. Sur cette vidéo, on voit un jeune homme en pleine mer, tenant un jeune requin par le bec. Tandis que le requin ondulait dans l'eau, le jeune homme lui maintenait la mâchoire fermée, dansant ainsi en rigolant, avec l'un des poissons régnant sur la chaîne alimentaire dans les mers et océans. Celui qui filme affirme: «Cela se passe en Algérie». «On est avec le requin ! Les Algériens sont capables de tout». Cette vidéo a suscité des réactions hilarantes chez les internautes. «Ce requin va raconter à ses copains qu'il a été agressé par un Algérien», lance un premier internaute. «C'est un sport algérien ou quoi, de nager avec les requins ?», s'interroge un autre.



Le chiffre

18...ans

TikTok relève l'âge minimum de 16 ans à 18 ans pour héberger un LIVE, a annoncé hier la société. LIVE sur TikTok est un outil dans lequel les utilisateurs peuvent diffuser en direct vers leur public. L'augmentation de l'âge, qui a été instituée afin de «protéger les utilisateurs», entrera en vigueur le 23 novembre, mais la société a commencé à tester la capacité pour limiter les diffusions en direct par âge en juillet. «Les jeunes adolescents doivent être âgés de 16 ans ou plus pour accéder à la messagerie directe et de 18 ans ou plus pour envoyer des messages virtuels, cadeaux ou accéder aux fonctionnalités de monétisation», a écrit la société dans son article de blog sur le changement. TikTok a également déclaré qu'il prévoyait d'introduire de nouvelles fonctionnalités qui permettront aux créateurs de choisir l'âge de leur public sur leur LIVE.



ALGÉRIE
Il nage avec
un requin, la vidéo
fait le buzz

Bien qu'il ne s'agisse pas de la première scène de ce genre qu'on voit en Algérie, une vidéo montrant un jeune Algérien jouant avec un requin en pleine mer cartonne sur les réseaux sociaux, suscitant étonnement chez certains et hilarité chez d'autres. Sur cette vidéo, on voit un jeune homme en pleine mer, tenant un jeune requin par le bec. Tandis que le requin ondulait dans l'eau, le jeune homme lui maintenait la mâchoire fermée, dansant ainsi en rigolant, avec l'un des poissons régnant sur la chaîne alimentaire dans les mers et océans. Celui qui filme affirme: «Cela se passe en Algérie». «On est avec le requin ! Les Algériens sont capables de tout». Cette vidéo a suscité des réactions hilarantes chez les internautes. «Ce requin va raconter à ses copains qu'il a été agressé par un Algérien», lance un premier internaute. «C'est un sport algérien ou quoi, de nager avec les requins ?», s'interroge un autre.

**PLATS
VÉGÉTALIENS
LES M'HADJEB
ALGÉRIENS
DANS LE TOP 50**



Dans un classement mondial des plats végétaliens, l'une des spécialités de l'Algérie, les mhadjeb ont figuré dans le top 50. Le guide gastronomique international TasteAtlas a dressé un nouveau classement où les mhadjeb Dz ont décroché la trente-sixième position des spécialités à base de produits d'origine végétale. Dans la même lignée, le même site spécialisé a récemment centré la lumière sur ces crêpes épaisses et feuilletées. C'est par le biais d'une vidéo publiée sur son compte Instagram que TasteAtlas a mis à l'honneur cette spécialité algérienne.

EVALUATION DES ACQUIS DU CYCLE PRIMAIRE Comment rattraper les lacunes des élèves

Le système d'évaluation des acquis du cycle d'enseignement primaire, adopté à partir de l'année scolaire en cours, permettra d'apporter une description précise des capacités des apprenants sans recourir à la notation, a indiqué hier, le directeur de l'enseignement primaire au ministère de l'Education nationale, Difallah Mohamed.

Ce dernier, a précisé que l'adoption du système d'évaluation des acquis du cycle d'enseignement primaire permettra d'apporter une «description précise du niveau de maîtrise des apprenants» pour chacune des compétences acquises contenues dans le programme du cycle d'enseignement primaire sans recourir à la notation (numérique) qui ne reflète pas le niveau d'acquisition des compétences». Le même responsable a affirmé que le but de cette méthode est d'«évaluer de manière globale les acquis» au niveau des matières enseignées et de «rattraper les lacunes» avant son admission au cycle moyen. Selon le responsable, cette évaluation se déroule normalement en classe en présence de l'enseignant de l'élève, ce qui met l'élève à l'aise et lui évite d'emblée l'échec dans son parcours scolaire. Soulignant que cette évaluation est «obligatoire et préventive», Difallah a précisé qu'un «livret pédagogique» accompagne l'apprenant lors de son passage au cycle moyen, dans lequel sont «mentionnées toutes les difficultés» qu'il rencontre en vue de faciliter la tâche à ses futurs enseignants de ce cycle pour remédier à ses lacunes. Il s'agit là aussi d'une évaluation locale à dimension nationale visant à éloigner les élèves et leurs parents de toute pression. Cette nouvelle mesure s'appuie sur la loi d'orientation sur l'éducation d'autant



qu'elle est l'un des axes du plan d'action du gouvernement en exécution des engagements du président de la République portant sur l'amélioration de la qualité de l'enseignement, la réforme du système d'évaluation et d'orientation et la révision du système des examens. Il s'agit en outre de «ramener le système d'évaluation à sa fonction pédagogique naturelle» d'autant que l'ancienne méthode de l'examen ne jouait pas son rôle éducatif d'évaluation car elle concernait trois matières uniquement parmi les 8 matières qui contribuent toutes à la réalisation de l'évaluation globale des élèves de l'enseignement primaire. Selon Difallah, l'ancienne formule de l'examen

entraînait notamment «un taux élevé de redoublement en première année du cycle moyen» ce qui a donné lieu à «une hausse du taux de déperdition scolaire». Les études élaborées en la matière ont démontré que ces résultats étaient dus au système d'évaluation adopté à la fin du cycle primaire, a-t-il dit, expliquant que ce système consiste à donner des notes qui n'expriment pas le véritable niveau de maîtrise des compétences définies dans les manuels scolaires. Pour sa

part, le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed a mis l'accent sur la nécessité de «respecter les instructions» visant à «assurer le succès de toutes les opérations liées aux examens de fin d'année scolaire», a indiqué un communiqué du ministère. Belabed a rappelé les étapes importantes à franchir avant la fin de l'année scolaire dont les examens nationaux (BEM et BAC), insistant sur la nécessité de respecter «les instructions et les orientations» pour assurer le succès de toutes les opérations liées à ces examens. Le ministre a exhorté les intervenants à «poursuivre le travail avec détermination et abnégation pour promouvoir le secteur de l'Education nationale». Il s'est en outre félicité des réalisations accomplies au profit de l'école algérienne saluant le recrutement d'enseignants d'éducation physique et sportive et la création d'une direction générale des sports scolaires. Il a évoqué «les nouveautés» de la prochaine rentrée scolaire, soulignant que «la concrétisation des projets et programmes nécessite la conjugaison des efforts et l'unification des rangs pour la réalisation des objectifs escomptés», a conclu le communiqué du ministère de l'Education nationale.


REMBOURSEMENT DES VOLS ANNULÉS EN RAISON DU COVID-19 Une avocate française tente de faire plier Air Algérie

De nombreux clients lésés doivent aller en justice pour obtenir gain de cause alors qu'un règlement européen les protège. Dix (10) compagnies ont déjà été sanctionnées. Surtout, les contentieux concernent de grandes compagnies, notamment celles qui avaient promis un remboursement intégral en 7 jours comme Thai Airways, Alitalia (désormais appelée ITA), Norwegian, TAP, Tunisair, Air Madagascar, Air Algérie, Royal Air Maroc ou encore British Airways. Une avocate française du nom de Joyce Pitcher, spécialisée dans les litiges avec les compagnies aériennes a récemment appelé à appliquer une interdiction de vols en France sur certains transporteurs aériens dont Air Algérie.

Elle exerce une pression terrible sur le gouvernement français pour condamner ces mêmes compagnies. L'avocate a annoncé hier sur BFM Business des «procédures supplémentaires» devant le ministère français des Transports afin d'obtenir des condamnations et des amendes pour faire bouger les choses et permettre aux clients d'être remboursés. «Nous espérons des sanctions car la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) avoue son incapacité à se faire respecter» dénonce l'avocate. Selon elle, les compagnies aériennes ne respectent pas le règlement européen 261/2004 qui oblige les compagnies à rembourser les passagers dont les vols ont été annulés. Malgré les engagements de plusieurs compagnies en octobre 2021, de rembourser tous les passagers sous 7 jours, certains clients attendent encore leur remboursement. Cela poussé certains à porter l'affaire devant la justice pour obtenir gain de cause. Le 13 février dernier, un communiqué relatif au remboursement des billets non utilisés impactés par les annulations de vols liées au

Covid-19 a été publié par Air Algérie dans lequel elle indique que «tout billet émis sur le réseau international ou intérieur non utilisé, impacté par les annulations de vols liées au Covid, est éligible au remboursement intégral quelles que soient les conditions tarifaires applicables». Dans un premier temps, Air Algérie a fixé la date du 30 novembre 2022 comme dernier délai pour le dépôt des demandes de remboursement. Dans le souci de répondre aux demandes de ses clients, la compagnie a décidé de prolonger au 31 mars les délais de «traitement des demandes de désarchivage des anciens billets ou EMD Voucher non utilisés suite à la pandémie». Afin de répondre aux «attentes» de ses clients, la compagnie nationale a décidé de prolonger encore ces délais jusqu'à la fin de cette année 2023. «Dans le souci de répondre aux attentes de notre aimable clientèle, Air Algérie a le plaisir de vous informer du prolongement au 31 décembre des délais de traitement et remboursement des anciens billets ou EMD-Voucher non utilisés suite à la pandémie» écrit la compagnie dans un communiqué. Air Algérie a entamé le remboursement» des billets pour les clients qui ne comptent pas voyager de nouveau et qui ne souhaitent pas utiliser leurs bons à valoir», a affirmé le porte-parole de la compagnie Amine Andaloussi. Au préalable, elle doit procéder à la vérification pour établir que le billet n'a pas été revalidé ni consommé entre-temps. C'est une opération technique, a-t-il expliqué, tout en rappelant que les 500.000 billets non-utilisés représentent concrètement 25 milliards de DA (158 millions d'euros). Pour l'heure on ne connaît pas encore le nombre exact de clients remboursés jusque-là.

M.T


REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE LA POPULATION ET DE LA RÉFORME HOSPITALIÈRE
 DIRECTION DE LA SANTÉ ET DE LA POPULATION DE LA WILAYA DE TIZI-OUZOU
 ÉTABLISSEMENT HOSPITALIER SPÉCIALISÉ EN PSYCHIATRIE
 « FERNANE HANAFI » OUED-AISSI
 WILAYA DE TIZI-OUZOU

NIF n° : 099715079251020

**AVIS D'ANNULATION D'ATTRIBUTION
PROVISOIRE DE MARCHÉ**

Conformément aux dispositions de l'article 74 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, et conformément à l'avis d'attribution provisoire du marché paru sur les journaux : «الجزائر التجارية», et «Crébus», ainsi que sur le «BOMOP», en date du 05/04/2023 pour les :

N° LOT	PRODUITS	ATTRIBUTAIRES	NOTES TECH.	NIF	MONTANTS DES OFFRES	OBSERVATIONS
06	Lait et ses dérivés 1 ^{er} choix	SARL IKRAM EL NOUR	35 pts	000416096872855	Min : 6 972 900,00 DA Max : 7 071 779,00 DA	Offre moins disante
03	Œufs frais 1 ^{er} choix	Mr AICHOUN Mahfoudh	40 pts	190110350190136	Min : 1 250 959,00 DA Max : 1 236 060,00 DA	Offre moins disante

L'établissement Hospitalier Spécialisé en Psychiatrie « FERNANE Hanafi » Oued-Aissi, Tizi-Ouzou, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre N°01/2022 que l'avis d'attribution provisoire du marché cité ci-dessus est annulé, suite au désistement de SARL IKRAM EL NOUR en date du 09/04/2023 et Mr CHABANI Takfarine en date du 11/04/2023 pour le Lot N°06: Lait et ses dérivés 1^{er} choix et le désistement de Mr AICHOUN Mahfoudh en date du 11/04/2023 pour le Lot N°03: Œufs Frais 1^{er} choix.

Après le désistement et l'annulation, L'établissement Hospitalier Spécialisé en Psychiatrie « FERNANE Hanafi » Oued-Aissi, Tizi-Ouzou informe l'ensemble des soumissionnaires que l'avis d'attribution provisoire du marché est comme suit :

N° LOT	PRODUITS	ATTRIBUTAIRES	NOTES TECH.	NIF	MONTANTS DES OFFRES	Obs.
06	Lait et ses dérivés 1 ^{er} choix	SNC METNA ET FILLES	40 pts	002715068687171	Min : 10 167 400,00 DA Max : 10 319 474,00 DA	
03	Œufs frais 1 ^{er} choix	Mr ZIANI Abdellirris	40 pts	187103803268178	Min : 1 297 925,00 DA Max : 1 423 812,50 DA	

CRÉBUS # 1225 DU MARDI 25 AVRIL 2023-ANEP 2316009875

EN RAISON DU MANQUE D'EAU RÉCURRENT

Les récoltes céréalières en danger

La persistance de la sécheresse qui frappe le Nord du pays depuis des mois, aura des répercussions terribles sur la récolte des céréales. Les céréales sont des cultures pluviales et le niveau de production est étroitement lié aux précipitations...

Le SG du Conseil national interprofessionnel de la filière des céréales, Abdelghani Benali, a affirmé hier, sur les ondes de la chaîne 1 qu'en raison de la sécheresse qui a touché entre 75 et 80 % des superficies de la culture des céréales dans le nord, la saison de la récolte "sera catastrophique". Il a appelé le gouvernement à «aider les agriculteurs à maintenir la filière des céréales», surtout après une quatrième saison de sécheresse consécutive et la difficulté de rembourser les prêts bancaires accumulés depuis des années. Il a appelé à la nécessité de «compléter les plans d'eau» pour éviter la perte d'eau de pluie et son utilisation dans l'irrigation d'appoint, et a recommandé de transférer cette activité au ministère de l'Agriculture au lieu du ministère des Ressources en eau. La production en 2022 a atteint 41 millions de quintaux. La filière des céréales a dégagé en bilan de l'étape une production de l'ordre de 41 millions de quintaux contre 27,6 millions de quintaux en 2021. Le gouvernement a indiqué que les prévisions de production pour 2025 sont de l'ordre de 55 millions quintaux et une superficie de 3,75 millions ha.. Dans le but d'améliorer les niveaux de collecte des céréales auprès des agriculteurs, le gouvernement avait pris plusieurs mesures contenues dans la loi des finances complémentaire pour 2022. A cet effet, l'article 30 de la LFC 2022 fixe l'obligation pour les agriculteurs céréaliculteurs (blé et orge) de livrer la totalité de leurs récoltes aux coopératives des céréales et des légumes secs (CCLS) territorialement compétentes. Dans le même but, l'Etat a également décidé de relever le niveau des prix d'achat des céréales par les CCLS à 6.000 DA/quintal de blé



dur, 5.000 DA/quintal pour le blé tendre et 3.500 DA/quintal pour l'orge. Il y a également le renforcement de la flotte de camions dédiée au transport des céréales, en particulier dans le Sud, et que 610 silos et points de stockage sont mobilisés, avec une capacité de stockage de l'ordre de 44,5 millions de quintaux. La superficie agricole dédiée aux céréales est actuellement de l'ordre de 3,3 millions d'ha, la production est toujours. Sur les cinq dernières années, la moyenné n'a pas excédé les 42 millions de quintaux et demeuré très insuffisante, puisqu'elle ne couvre que 30% des besoins nationaux, notamment en blé tendre. La facture d'importation des céréales ne cesse de croître. L'importation du blé (dur et tendre) représente 65% des importations des céréales et le blé tendre représente 70% de l'importation du blé. On a importé jusqu'à 8 millions de tonnes de blé (dur et tendre) avec une facture qui

dépasse 1,9 milliard de dollars. Pour la FAO, les stocks de céréales de l'Algérie ont progressé de 5,6 millions de tonnes en 2017 à 6,7 millions de tonnes en 2020. Ils ont par la suite reculé de -6% à 6,3 millions de tonnes en 2021, selon les estimations de l'organisation, qui prévoit une chute à 5,1 millions de tonnes en 2022. Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a rencontré hier au siège du ministère les membres du Think Tank chargé de proposer une contribution scientifique pour élaborer un plan stratégique pour le développement de la production céréalière. Selon une publication du ministre Beddari sur son compte facebook, le groupe se compose de représentants du ministère de l'énergie, du ministère de l'agriculture, du ministère des transports, ainsi que des scientifiques et des spécialistes dans le domaine de l'agriculture.

R.E

CONSOMMATION DE CARBURANT

17,7 millions de tonnes en 2022



Au cours de l'année écoulée (2022), la consommation de carburant en Algérie a connu un bond significatif qui dépasserait la barre des 3 %. L'autorité de contrôle des carburants l'attribue à la reprise économique du pays. Le chef de l'Autorité de contrôle des carburants, Rachid Nadil, a annoncé que la consommation domestique de carburant s'est élevée à environ 17,7 millions de tonnes au cours de l'année écoulée. Soit une augmentation de 3 % par rapport à la consommation de l'année précédente. Nadil attribue l'augmentation de la consommation de carburant en Algérie à la reprise économique que connaît le pays notamment dans les secteurs des services et de l'industrie; ainsi que dans d'autres secteurs. Nadil s'attend à ce que la consommation de carburant du pays continue de croître dans les années à venir pour atteindre environ 41 millions

de tonnes d'ici 2050, soit une augmentation de 3 millions de tonnes par an. Soulignant aussi que les capacités de production nationales sont en mesure de répondre à cette demande. Nadil explique encore qu'au cours de l'année écoulée 2022, la consommation de carburant diesel dans le pays s'est élevée à environ 10,1 millions de tonnes. Avec une augmentation estimée à plus de 4 % par rapport à l'année précédente. Il a confirmé qu'elle est susceptible d'augmenter, compte tenu de la croissance économique que connaît le pays. Puis, il poursuit : «La capacité de production de fioul est estimée à environ 9 millions de tonnes par an. Et elle devrait atteindre 12,5 millions de tonnes par an d'ici 2030. Avec l'entrée en production du projet Skikda de conversion du fioul en 2028. Ce qui contribue à augmenter la production d'environ 4 millions de

tonnes». Concernant la consommation de gaz de pétrole liquéfié, elle a augmenté de 20 %. Elle a atteint environ 1,5 million de tonnes au cours de l'année écoulée en 2022; contre 1,2 million de tonnes au cours de l'année précédente. En outre, le chef de l'autorité de contrôle des carburants en Algérie souligne la baisse de la consommation d'essence, d'environ 2,26%. En effet, elle s'est élevée à 3,3 millions de tonnes contre environ 3,4 millions de tonnes. Cette baisse est due à l'augmentation de la consommation de gaz de pétrole liquéfié sous forme de carburant, qui devrait passer à 6,8 millions de tonnes d'ici 2050. La consommation de kérosène (aviation civile) s'est élevée quant à elle à 468.000 tonnes en 2022, contre 297.000 tonnes en 2021 soit une augmentation de 58 %. Tandis que la consommation de carburant marine s'est élevée à environ 219.000 tonnes contre une baisse de la consommation de butane et de propane de 2,26 %. Par ailleurs, le chef de l'autorité de contrôle des hydrocarbures en Algérie, a salué les efforts des cinq raffineries actuelles du pays. Lesquelles sont désormais en mesure d'augmenter la production d'environ 300.000 tonnes par an. En plus du plan 2025 de Sonatrach d'augmenter la production à 500.000 tonnes par an.

CONFORMITÉ AUX NORMES DE QUALITÉ

Des avancées substantielles réalisées

Le DG de l'Organisme algérien d'accréditation (Algerac), Nourredine Boudissa a expliqué hier dans un entretien à l'APS que les certificats délivrés aux différents laboratoires et entreprises d'analyses et d'étalonnage, à leur demande, «attestent de la capacité organisationnelle et technique» de ces entreprises en termes de services d'essai, d'analyse, d'étalonnage, d'inspection ou de délivrance des certificats pour les produits, systèmes de management ou individus. Pour Boudissa, la priorité accordée ces dernières années au développement d'Algerac est de nature à renforcer le processus de qualité engagé par les pouvoirs publics. Ce processus est couronné par «la création d'une infrastructure nationale de qualité pour améliorer la capacité concurrentielle des entreprises et faciliter leur intégration à l'économie mondiale, en sus de concrétiser les démarches d'adhésion du pays à plusieurs blocs économiques internationaux agissants» dit-il. Algerac entend déposer une nouvelle demande pour ajouter trois (3) autres normes de reconnaissance internationale, comportant tout ce qui concerne les laboratoires biologiques, la certification du système de gestion de la qualité et des produits, pour obtenir un total de 6 normes internationales. Selon Boudissa, la délivrance du certificat d'accréditation nécessite un travail purement technique pendant une année complète, tout en réalisant le travail conformément aux normes internationales reconnues afin de pouvoir préserver la reconnaissance internationale d'Algerac. L'instance a également signé des accords de coopération et des mémorandums d'entente avec plusieurs pays, dont la Belgique, la Tunisie, la Mauritanie, la France, la Corée, la Turquie et l'Egypte, dans le but de développer l'accréditation dans différents domaines. Ces avancées sont rendues possibles grâce au grand intérêt des hautes autorités du pays, ce qui fait que l'organisme s'oriente vers l'élargissement des domaines d'intervention, notamment dans le contexte de la démarche en cours de développement des exportations hors hydrocarbures, précise-t-il.

PRIX DES PIÈCES DE RECHANGE

Vers une baisse de 30% !



Le président du Cluster Mécanique de précision Algérie, Adel Bensaci, a confirmé la disponibilité des pièces automobiles et la baisse de leurs prix sur le marché national bientôt, jusqu'à 30%, en raison du retour de l'importation, et de nombreux concessionnaires à l'activité: «La crise automobile de ces dernières années a jeté une ombre sur le marché des pièces détachées en Algérie, et la suspension des importations a provoqué une hausse sans précédent des prix et une forte pénurie d'accessoires automobiles, l'épuisement de tous les stocks à l'intérieur du pays, et le départ de nombreux concessionnaires de l'activité». Le même responsable a expliqué qu'après le retour de l'industrie automobile sur le devant de la scène, 20 opérateurs actifs dans le domaine de la sous-traitance automobile et de la mécanique ont été recensés sur le marché. «On s'attend à ce que le nombre augmente à 40 d'ici un an au maximum, puis il augmentera progressivement pour doubler, avec le retour de l'activité pour atteindre des chiffres significatifs au cas où les opérateurs seraient encouragés par les autorités» a-t-il encore avancé à un média national.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TIMIMOUN

COMMUNE : TALMINE
NIF : 0143001877

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics, il est porté à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert N°: 04/2023 portant sur la Réalisation et Equipement deux (02) Forage et Raccordement Avec Réseau de Refoulement a Ksar Taghouzi et Sagula (en deux lot séparés); Publié dans les quotidiens : *الجورنال* en date du 09/02/2023 et CRESUS en date du 09/02/2023 et LE BOMOP ; L'analyse et l'évaluation des offres ont donné :

Projet	Les Lot	L'entreprise	NIF	Montant DA	Délai de Réalisation	Note technique /90	Critère de choix
Réalisation et Equipement deux (02) Forage et Raccordement Avec Réseau de Refoulement a Ksar Taghouzi et Sagula (en deux lot séparés).	Lot N°01 : Réalisation et Equipement d'un Forage et Raccordement Avec Réseau de Refoulement a Ksar Taghouzi	SARL NOUROUZ KOBANI TRAVAUX FORAGE RURALE	001801088302340	10.463.670,00	60 Jours	51,16	Moins disant
	Lot N°02 : Réalisation et Equipement d'un Forage et Raccordement Avec Réseau de Refoulement a Ksar Sagula			13.435.100,00	60 Jours	46,16	

Les soumissionnaires non retenus qui souhaiteraient prendre connaissance des résultats de leurs offres, sont invités de se rapprocher du service marché de la APC de Talmine wilaya de Timimoun au plus tard trois (03) jours, à compter de la date de la première publication du présent avis, conformément à l'article 82 du décret présidentiel n 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Tout soumissionnaires contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les 10 jours à compter de la première publication du présent avis dans la presse ou le BOMOP auprès de l'autorité compétente (commission des marchés publics de La Commune), et ce conformément aux dispositions de l'article n 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

CRÉSUS # 1225 DU MARDI 25 AVRIL 2023-ANEP 2316009764

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE DE TAMANRASSET
Adresse : Cité El Wiam - Tamanrasset, Tel : 029.32.00.21 Fax : 029.32.00.20
- NIF. : 099111010226349- Code d'activité : 855

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES POUR LA TROISIEME FOIS
APRES INFRUCTUOSITE
N° : 09/2023

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Tamanrasset lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales, pour la troisième fois après infructuosité, pour la réalisation de l'acte intitulé: **Plan de Réalisation des Travaux en Tous Corps d'Etat des 130 Logements Publics Locatifs PQ (2010-2014), Tranche 2014 à IN GUEZZAM, Commune IN GUEZZAM, Wilaya de Tamanrasset. Lote N° 01-02-03**, comme suit :

Programme	Commune	Nbr De Logts	N° Lot	Projet
Progression Quinquennale (2010-2014) 180 Logts - TR. 2014	In-Guezzam	80	01	Realis à réaliser des travaux en Tous Corps d'Etat des 80/180 Logements LPL
		60	02	Realis à réaliser des travaux en Tous Corps d'Etat des 60/180 Logements LPL
		40	03	Realis à réaliser des travaux en Tous Corps d'Etat des 40/180 Logements LPL

- **Conditions d'éligibilité des soumissionnaires :**
Les entreprises admises à soumissionner sont celles dont les capacités répondent aux critères sous cités :
- 1. **Capacité Professionnelle :**
Qualifié à la catégorie Deux (02) au sein de l'activité principale déclarée (en cours de validité durant la soumission). En cas de condition de qualification n'est pas déposée, l'offre sera éliminée.
- 2. **Résultats Professionnels :**
Avoir réalisé d'un certain des projets des Dix (10) années dernières d'un montant ≥ 5 000 000,00 DA. (Égale ou plus) Justifiées par les attestations délivrées par les maîtres d'ouvrage publics.
- 3. **Délai de réalisation :** Les délais de réalisation ne dépassent pas les délais administratifs :
 - ✓ Le délai de la réalisation de : **80 Logts** ne dépasse pas : 10 mois.
 - ✓ Le délai de la réalisation de : **60 Logts** ne dépasse pas : 08 mois.
 - ✓ Le délai de la réalisation de : **40 Logts** ne dépasse pas : 06 mois.
 - ✓ **Observation /En cas que l'entreprise s'engage plus d'un lot le délai sera : 14 mois**

NB : soumissionnaire ou un candidat, seul ou en groupement, peut soumissionner pour un ou plusieurs lots et être bénéficiaire d'un ou plusieurs lots.

Les entreprises inscrites par le présent avis peuvent soumissionner être lire le cahier des charges après de la copie de l'OPGI site Cité Mouftah Tamanrasset, contre paiement d'une somme de Quatre mille Dinars Algériens (4000,00DA) non remboursable représentant les frais de reproduction.

Les offres accompagnées des pièces et documents en cours de validité, tels que exigé par le cahier des charges, doivent être présentées dans trois (3) enveloppes d'échantillons :

- > Une enveloppe portant la mention « Dossier de candidature » contenant l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges.
- > Une enveloppe portant la mention « Offre technique » contenant l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges.
- > Une enveloppe portant la mention « Offre financière » contenant l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges.

Les documents et les pièces requises sont ceux exigés à l'article 11 du cahier des charges.

Les trois enveloppes sont mises dans une seule enveloppe anonyme, fermée et comportant la mention suivante :

A Monsieur le Directeur Général de l'OPGI de Tamanrasset

(Soumission à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres)

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales, pour la troisième fois après infructuosité

N° : 09/2023, pour la Réalisation des Travaux en Tous Corps d'Etat des 130 Logements Publics Locatifs PQ (2010-2014)

Tranche 2014 à IN GUEZZAM, Commune IN GUEZZAM, Wilaya de Tamanrasset, Lote N° : 01-02-03

La durée de préparation des offres est de Dix (10) jours à compter de la date parue dans la presse nationale ou le BOMOP.

Les plis doivent parvenir le dernier jour de préparation des offres avant l'heure limite de dépôt des offres à 13h00.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite de dépôt des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis se fera en séance publique en une seule séance au siège de la Direction

Général de l'OPGI de Tamanrasset (sauf cas contraire) le même jour de dépôt des offres à 14h00 mn et à laquelle les soumissionnaires sont invités à y assister.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à compter de la date de préparation des offres.

CRÉSUS # 1225 DU MARDI 25 AVRIL 2023-ANEP 2316009866

RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ À TLEMCEM

340 opérations d'entretien effectuées

La Société de distribution de l'électricité et du gaz de Tlemcen a effectué depuis le début de l'année en cours 340 opérations d'entretien et de réparation du réseau de distribution de l'électricité dans la wilaya, a-t-on indiqué dans un communiqué de la cellule de communication de la société. Ces travaux comprennent l'entretien de 1.375 km du réseau d'électricité et la maintenance 819 transformateurs électriques, à travers l'ensemble des communes, le changement des chaînes de distribution, le renforcement et restauration des ponts aux sommets des colonnes, le nettoyage des isolateurs électriques et le réglage des câbles électriques. Dans ce cadre, la société a mobilisé la majorité des travailleurs des districts pour l'opération d'entretien et de réparation des ouvrages, outre les équipes de réalisation de travaux sous tension, dans le but de renforcer les réseaux de haute et basse tension, selon le communiqué. D'autre part, deux transformateurs électriques d'une capacité de 30/60 mégawatts sont en cours de réalisation dans les localités de Chiguer pour augmenter la capacité des transformateurs électriques et améliorer la qualité des prestations destinées aux clients en matière de raccordement au réseau électrique, selon la même source.

TÉLÉPHONIE ET 4G À SIDI BEL ABBES

Réalisation de trois stations

La wilaya de Sidi Bel Abbes a été renforcée par trois (3) nouvelles stations de fourniture de prestations de téléphonie et d'Internet à travers la technologie de 4ème génération, a-t-on appris auprès de la direction opérationnelle des télécommunications. Le chargé d'information et de communication auprès de la même direction, Bachir Bouiadjra, a indiqué que ces nouvelles stations sont entrées, récemment, en service au niveau des zones Sud de la wilaya, à l'instar des communes de Redjem Demmouche, Sidi Chaïb et Oued Sebaâ. Ces équipements ont permis l'élargissement du réseau de couverture d'Internet de 4ème génération (4G) à travers la wilaya et ce, dans le cadre de l'application d'un plan de travail visant à raccorder, notamment, les groupements d'habitat rural qui sont dépourvus de réseau, pour les connecter aux stations par ce type d'équipements, a-t-on souligné. Suite à l'installation et la mise en service de ces trois nouvelles stations, le nombre global de stations émettrices des prestations téléphoniques et d'Internet de la technologie de 4ème génération (4G) exploitées dans la wilaya de Sidi Bel Abbes est passé à 62, avec une capacité totale de 37.200 lignes.

MILA

Bientôt du gaz pour 5 mechtas

Les travaux de raccordement au réseau de gaz naturel de cinq (5) mechtas de la commune de Tadjenanet (Sud de Mila) viennent d'être lancés, a indiqué dimanche le président de cette collectivité locale, Iskandar Gueraïche. Ces travaux, entamés lors la dernière semaine du mois de mars passé, concernent les mechtas de Fessikh, Djaheli, Bouslam-1, Bouslam-2 et Bouzid qui comptent ensemble une population de 15.000 personnes, a précisé le même élu. Le délai d'exécution de ces travaux a été fixé à 12 mois et les entreprises de réalisation se sont engagées devant les services de l'APC et la direction de distribution de l'électricité et du gaz à livrer ce projet à la fin de l'été pour assurer un hiver chaud aux habitants de ces localités, a ajouté Gueraïche, précisant qu'une enveloppe financière de 150 millions de DA a été octroyée à ces opérations du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales.

LUTTE CONTRE LES FEUX DE FORÊT

Plusieurs projets à Skikda

Plusieurs projets destinés à lutter contre les feux de forêt et des récoltes agricoles ont été programmés par les services de la wilaya de Skikda, a-t-on appris auprès de ces services.

Il sera ainsi procédé dans ce cadre à l'ouverture de plusieurs pistes à travers les communes de Skikda au nombre de 38 sur une distance d'environ 204 km en plus de l'aménagement des tranchées pare-feu de 87 km réparés sur 3 communes, a indiqué la même source. La réalisation des postes de contrôle à travers 6 communes et l'installation de 7 points d'alimentation en eau dans 4 communes d'une capacité globale estimée à 189 m3, devant être ajoutés à 10 autres ayant déjà été créés la saison estivale précédente à travers 10 communes, figurent également parmi les opérations programmées, a-t-on souligné. Lors du conseil de l'exécutif consacré récemment au plan anti-incendies, la wali de Skikda, Houria Meddahi a insisté sur la nécessité de coordonner avec l'ensemble des partenaires concernés pour la prévention des incendies dans cette wilaya, qui dispose d'une superficie forestière dépassant les 198.000 hectares, a-t-on noté. La cheffe de l'exécutif local a donné des instructions pour l'installation des commissions chargées de suivre et de recenser sur le terrain les lacunes, de proposer des solutions et de dynamiser les procédures anticipées pour la protection des récoltes agricoles à travers les communes à caractère agricole à l'instar de Sidi Mezghiche, Beni Ouelbane, El Harrouh, Bekkouche Lakhdar, Azzaba, Ramdane Djamel, Bin El Ouidan et Ain Charchar, et ce, afin de préserver la production agricole. Pour rappel, la wilaya de Skikda a enregistré l'été 2022 pas moins de 46 incendies de forêts et de broussailles où 1.145 hectares ont été endommagés ainsi que la destruction de



479 hectares de maquis par 60 incendies, selon le bilan établi par les services de la Protection civile.

UN HÉLISURFACE INSTALLÉ À GUELMA

Des travaux de réalisation d'une zone d'atterrissage pour hélicoptères (hélicoptère) ont été dernièrement lancés dans la commune d'Ain Ben Beida dans la wilaya de Guelma en prévision de son exploitation pour les opérations de lutte contre les feux de forêt, a-t-on appris, hier, auprès de la direction locale des travaux publics. L'entreprise en charge du projet a installé ses chantiers et entamé les travaux sur un site proche d'une région forestière densément boisée, incluant la réserve naturelle de Béni

Salah, qui renferme plusieurs espèces animales dont celle très rare du cerf de Barbarie, a indiqué à l'APS le directeur des travaux publics, Salem Nouacer, qui a inscrit le projet dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre les incendies de forêt. Un délai de 75 jours a été fixé pour l'exécution des travaux de cet ouvrage important qui devra ainsi être réceptionné courant l'été prochain, a souligné le même cadre. Selon la même direction, des instructions ont été données à l'ensemble des entreprises en charge des projets stratégiques dans la wilaya, dont celui de cette hélicoptère, pour renforcer leurs chantiers en engins et recourir au système de travail 3x8 ou, à défaut, 2x8 de sorte à respecter les délais fixés. **R. R.**

NAAMA

Cap sur la protection des zones steppiques

Plusieurs projets visant à protéger les zones steppiques de la wilaya de Naâma contre la désertification ont été réalisés récemment, a-t-on appris auprès de la Conservation des forêts. S'inscrivant dans le cadre du programme sectoriel, ces projets concernent la fixation des dunes de sable sur une superficie de 50 ha à travers les zones de Boughallaba, Bouarfa et la réserve du Mont Aïssa, dans la com-

mune d'Aïn Sefra, ainsi que la réalisation de travaux de plantation de 1.000 ha d'arbres fourragers, outre l'aménagement de trois sources d'eau destinées à l'irrigation pastorale, a-t-on expliqué. Les opérations de développement des zones steppiques qui sont au centre des intérêts des éleveurs ovins visent à fournir du pâturage et de l'eau au cheptel ovin, ainsi que la protection de la richesse animale de

la wilaya, a ajouté la même source. D'autre part, des travaux, lancés récemment pour un montant de plus de 48 millions de DA et entrant dans la première phase du programme de réhabilitation du barrage vert entre 2023 et 2030, ont été confiés à l'entreprise publique de génie rural et au bureau national des études spécifiques de développement rural, a-t-on souligné.

AÉROPORT DE BÉCHAR

L'aménagement en cours

Le projet d'aménagement et d'extension de l'aéroport Boudghene Ben Ali Lotfi de Béchar est en cours d'élaboration dans le cadre de la modernisation des infrastructures de transport aérien, a-t-on appris hier auprès de la Direction locale des transports (DT). L'objectif de ce projet sectoriel est «d'assurer le développement et la modernisation des infrastructures de transport aérien dans la wilaya, l'amélioration et l'extension des capacités d'accueil

de l'aérogare», a indiqué à l'APS le responsable du secteur, Mohamed Nouari. Un dossier administratif et technique pour la concrétisation de ce projet est en voie de finalisation pour être soumis par la suite aux instances nationales chargées du financement, a-t-il expliqué. A travers ce projet, le secteur des transports, vise essentiellement à répondre aux besoins de la demande de transport aérien dans la région, notamment en matière d'activités

économiques et touristiques, faire face aux exigences de trafic des passagers et du fret et permettre aussi une meilleure gestion des flux de passagers de et vers cet aéroport à dimension régionale, a-t-il souligné. Actuellement avec treize dessertes en aller et retour à destination de plusieurs autres aéroports dans le Nord et dans le Sud du pays, l'aéroport Boudghene-Ben Ali Lotfi de Béchar accueille annuellement 50.000 passagers avec un volume de fret aérien de

l'ordre de 287 tonnes, selon les statistiques de la Direction de wilaya des transports. Cette infrastructure aéroportuaire, dont l'augmentation de ses dessertes est nécessaire pour répondre aux besoins des habitants et des touristes voulant se rendre dans la région de la Saoura, dispose de deux pistes d'envol, est dotée de moyens techniques de navigation aérienne pouvant accueillir tous types d'aéronef, a-t-on fait savoir.

SIDI ABDELLAH

Un jeune homme chute du 7^e étage

Samedi dernier, un jeune homme de 21 ans a tragiquement rendu son dernier souffle à la suite d'une chute du 7^e étage du bâtiment M8 situé dans le quartier Q28-29 dans la nouvelle ville de Sidi Abdallah, commune de Mahelma. On notera qu'il est question d'un jeune étudiant brillant en sciences de l'informatique qui répond au nom de Zine Eddine S. La mort prématurée et la perte du jeune homme a choqué les membres de sa famille, ses amis et ses voisins qui sont en état de choc. Il convient de noter que les circonstances exactes de la chute de Zine Eddine sont encore inconnues, mais des sources ont indiqué qu'il se trouvait sur le balcon de l'appartement avant de tomber. Les autorités ont rapidement ouvert une enquête sur l'incident pour déterminer les causes exactes de la chute tragique de ce jeune homme.

PHÉNOMÈNE RARE EN ALGÉRIE

Tornade à Tébessa

Un phénomène rarissime en Algérie a suscité la stupéfaction des habitants d'une petite commune sise à Tébessa. La formation d'une tornade gigantesque dans la wilaya a vite fait d'alerter la population, qui s'est précipitée pour filmer l'action et la partager sur les réseaux sociaux. Accompagnée de vents violents, la colonne d'air gigantesque a traversé la commune de part en part, et a été capturée en vidéo par plusieurs résidents. Semant à la fois l'étonnement et la peur parmi la population, une colonne d'air s'est formée dans le ciel de Tébessa dernièrement, plus exactement dans la petite commune d'El Ma Labiodh. Si elles sont très communes dans le Midwest américain, les tornades ne sont aperçues que très rarement en Algérie.

SAISON ESTIVALE

Alger-Paris à 36 euros !



La compagnie aérienne ASL Airlines propose des vols à seulement 36 euros entre la France et l'Algérie. Cette offre promotionnelle concerne des vols entre l'aéroport d'Alger et celui de Paris CDG. Les voyages sont programmés pour la période d'été. La compagnie aérienne ouvre les réservations pour ce vol programmé pour le 14 juin 2023. D'autres billets sont disponibles au prix de 50 euros tout au long du mois de juin. Pour la ligne Alger – Lille, les billets sont mis en vente à partir de 76.56 euros le prix du billet en aller simple. Cette promotion s'applique sur les vols programmés pour le mois de juin 2023. D'autres dates sont disponibles pour un aller simple au prix de 76 euros et 90 euros durant ce même mois de juin.

SUREXPOSITION DES ENFANTS AUX ÉCRANS

Des experts tirent la sonnette d'alarme

La nouvelle génération qui n'a pas connu le monde sans Smartphones ni réseaux sociaux se détache difficilement des appareils connectés...

Pourtant, le danger de la surexposition est bel et bien là réel. Une étude menée récemment a démontré un lien de corrélation entre résultats scolaires médiocres et exposition prolongée aux Smartphones. Toujours plongés dans leurs smartphones, les jeunes de nos jours sont loin de l'époque où l'on lisait pour passer le temps. Ainsi, la lecture est passée de mode, et aujourd'hui, on préfère surfer sur les réseaux qui ont la côte pour se tenir informé : TikTok, Instagram et Snapchat en sont de parfaits exemples. Seulement voilà, vu le caractère additif de la chose, les plus jeunes ont souvent du mal à décrocher du monde virtuel. Passant parfois des heures entières consécutives devant les écrans, ces derniers développent des troubles de la concentration. On a dénoté chez plusieurs élèves des manques de concentration subites, des oublis répétitifs et un manque d'assiduité en général. Le point commun entre ces cas ? Tous ont été exposés à une fréquence élevée aux jeux, vidéos, films et au phénomène de «fast information». Le flux d'information trop important engrangé trouble le cerveau, encore en développement, des enfants et des adolescents. La mémoire est accaparée par les informations trop nombreuses que l'enfant reçoit en faisant défiler son écran. Le résultat est un état de fatigue mentale extrême, selon Abdellah Salhi, pédagogue et président du bureau de l'Association El-Maali pour les sciences et l'éducation d'Oran, «l'utilisation excessive des Smartphones et des jeux vidéo



entraîne chez les élèves une monopolisation de la pensée, un manque de concentration, une grande irritabilité et de la fatigue». L'exposition prolongée aux écrans peut nuire grandement au sommeil de l'enfant, provoquant à la fois des troubles mentaux et physiques chez ce dernier, indique pour sa part Boubaker Mansour, spécialiste en psychologie de l'université d'El Oued. Une instabilité psychologique peut s'installer, ainsi que les

symptômes de la fatigue chronique (baisse d'énergie sur le long terme). Pour prévenir ces symptômes et aider les parents à gérer au mieux le temps d'écran de leurs enfants, la DGSN et la Gendarmerie nationale se sont unies lors d'une campagne. Le but étant de sensibiliser au maximum les parents quant aux dangers d'Internet pour les plus jeunes en présentant des cas pratiques où des mineurs se sont fait exploiter en ligne.

TRAVAUX DE MAINTENANCE

Tlemcen manquera d'eau aujourd'hui

Plusieurs communes de la wilaya de Tlemcen enregistreront, aujourd'hui, une perturbation dans l'alimentation en eau potable (AEP) en raison de travaux de maintenance, a indiqué, un communiqué de l'Algérienne des eaux (ADE). Les travaux, qui dureront un seul jour, concernent la maintenance de deux points importants de fuite d'eau de la conduite

principale reliant la station de dessalement d'eau de mer de la commune de Honaine à certaines communes du couloir ouest de la wilaya, a indiqué la même source, ajoutant que ces travaux seront effectués au niveau des villages de Sidi Lakhdar dans la commune de Sidi Medjahed et Chiha à Honaine. Le communiqué a ajouté que cette perturbation dans l'ali-

mentation en eau potable touchera plusieurs quartiers de la commune de Tlemcen, ainsi que les communes de Hennaya, Remchi, Béni Ouarsous, Honaine, Fellaoucene, entre autres. L'alimentation en eau potable devra reprendre normalement, une fois les travaux de maintenance achevés par le service de production de l'ADE, a-t-on indiqué.

AÏD EL FITR

Hécatombe sur nos routes

La Protection civile a publié un bilan rapportant qu'au cours des 48 dernières heures, comprenant la période de la célébration de l'Aïd, 481 accidents de la circulation ont eu lieu dans plusieurs régions du pays. Ces accidents ont mené au décès de six (6) personnes et blessé 426 autres. La wilaya de Saïda a été la plus touchée avec trois décès et trois blessés suite au renversement d'un véhicule sur la route wilaya numéro 36. La protection civile a également combattu cinq incendies dans les wilayas d'Alger, Bordj-Bou-Argeridj, Mostaganem, Tamanrasset et Touggourt. La Protection civile a également dû intervenir pour porter assistance à 23 personnes qui ont été intoxiquées par du monoxyde de carbone, émanant des appareils de chauffage dans leurs domiciles respectifs. Les wilayas touchées par ces cas sont Alger (4 personnes), Médéa (3), Sétif (7), Guelma (7) et Oum El Bouaghi (2). Dimanche dernier, la gendarmerie nationale a confirmé l'interdiction



des motos ayant un moteur de plus de 125 cc et les véhicules bruyants ne pourront plus circuler entre 22h00 et 6h00 du matin. Ces mesures font suite à deux décisions du wali de la capitale. Le major, Samir Bouchita, a affirmé que les mesures concernant les

motos et les voitures sont entrées en vigueur dès ce dimanche. Toute violation entraînera la mise en fourrière du véhicule pour une durée de huit jours, et de 15 jours en cas de récidive, ainsi que des frais à la charge du contrevenant.

BURKINA FASO

Une soixantaine de civils massacrés

Environ 60 civils ont été tués jeudi dernier, dans le nord du Burkina Faso par des individus en tenue de l'armée, a déclaré dimanche le procureur local, Lamine Kaboré, citant des informations de la police de la ville d'Ouahigouya...

Ce massacre intervient une semaine après la mort de six soldats et 34 Volontaires pour la défense de la patrie (VDP, supplétifs civils de l'armée) tués lors d'une attaque terroriste. Le Burkina Faso une nouvelle fois endeuillé. Une soixantaine de civils d'un village du Nord ont été massacrés jeudi par des hommes en tenue de l'armée de ce pays pris dans la spirale de la violence depuis 2015, a annoncé le 23 avril dernier, le procureur de Ouahigouya (nord). Le procureur du tribunal de grande instance de Ouahigouya, Lamine Kaboré, écrit dans un communiqué avoir été informé par la gendarmerie de la ville que dans le village de Karma, situé dans la province du Yatenga, «une soixantaine de personnes auraient été tuées par des personnes arborant des tenues de nos forces armées nationales. Des blessés ont été évacués et sont actuellement pris en charge au sein de nos structures de santé», a-t-il ajouté, précisant que «les auteurs de ces faits auraient emporté divers biens». Le procureur indique que, «saisi de ces faits dont la gravité est avérée», il a «donné les instructions nécessaires (...) en vue de les élucider et d'interpeller toutes les personnes qui y sont impliquées». Il a lancé «un appel à toutes les personnes qui disposent d'informations sur ces faits à en



faire la dénonciation». Selon des habitants, des rescapés ont affirmé que plus d'une centaine de personnes à bord de motocyclettes et de pick-up ont fait une descente jeudi dernier à Karma. Des dizaines d'hommes et de jeunes ont été exécutés par ces hommes vêtus de tenues militaires. Ces survivants ont évoqué un bilan avoisinant les 80 morts. Ce massacre est intervenu une semaine après la mort de six soldats et 34 Volontaires pour la défense de la patrie (VDP, supplétifs civils de l'armée) tués lors d'une

attaque de jihadistes présumés près du village d'Aorema, à une quinzaine de kilomètres d'Ouahigouya. Le village de Karma se trouve à une quarantaine de kilomètres de celui d'Aroma, proche de la frontière malienne, et attire de nombreux orpailleurs illégaux.

10.000 MORTS ET DEUX MILLIONS DE DÉPLACÉS

Début avril, la justice militaire du Burkina Faso avait annoncé qu'elle allait mener une enquête pour faire toute la

lumière sur la mort de plusieurs civils lors de graves altercations avec des soldats à Dori, également dans le nord du pays. Selon le préfet de la ville, Abraham Mandé, des militaires avaient tiré à l'arme automatique et frappé des citoyens, «occasionnant des pertes en vies humaines et des blessés au sein de la population». Des habitants de Dori avaient précisé qu'il s'agissait d'une expédition punitive menée par des soldats après l'assassinat d'un militaire, ce qu'avait confirmé le mouvement burkinabè des droits de l'Homme et des peuples (MBDHP). Le Burkina Faso, théâtre de deux coups d'État militaires en 2022, est pris depuis 2015 dans une spirale de violences terroristes apparues au Mali et au Niger quelques années auparavant et qui s'est étendue au-delà de leurs frontières. Les violences ont fait depuis sept ans plus de 10.000 morts-civils et militaires-selon des ONG, et quelque deux millions de déplacés. Le président de transition du Burkina Faso, le capitaine Ibrahim Traoré, arrivé au pouvoir par un putsch en septembre 2022, a signé mercredi un décret de mobilisation générale d'une durée d'un an, permettant si besoin la réquisition des jeunes de 18 ans et plus pour aller lutter contre les terroristes qui ensanglantent le pays. **R. I.**

ÉTHIOPIE

Ouverture de négociations avec les rebelles

Des négociations entre le gouvernement éthiopien et l'Armée de libération oromo vont commencer aujourd'hui en Tanzanie, a annoncé le Premier ministre, Abiy Ahmed. L'Éthiopie est minée par de multiples conflits locaux. Le Premier ministre éthiopien Abiy Ahmed a annoncé, dimanche dernier, l'ouverture de négociations de paix avec l'Armée de libération oromo (OLA), groupe rebelle actif dans la région de l'Oromia, la plus vaste et peuplée du pays, qui entoure la capitale Addis-Abeba. Ces négociations vont commencer mardi en Tanzanie, a précisé Abiy Ahmed. «Le gouvernement et le peuple éthiopiens ont énormément besoin de cette négociation



(...), j'appelle tout le monde à jouer son rôle». Abiy Ahmed s'exprimait lors d'une cérémonie réunissant les participants et parrains du processus de paix au Tigré, région du nord de l'Éthiopie où un accord de paix signé le 2

novembre a mis fin à deux ans de conflit entre le gouvernement fédéral et les autorités régionales entrées en rébellion. Le Premier ministre n'a pas donné d'autres détails, ni sur le format des pourparlers, ni sur

l'identité d'une éventuelle médiation, ni sur la ville dans laquelle ils se dérouleraient. L'OLA officielle combat le gouvernement fédéral éthiopien depuis qu'elle a fait scission en 2018 avec l'historique Front de libération oromo (OLF) qui a renoncé cette année-là à la lutte armée. Elle a donné naissance à une nébuleuse de groupes armés se réclamant d'elle, mais avec qui les liens sont lâchés. Évalués à quelques milliers d'hommes en 2018, les effectifs de l'OLA ont largement augmenté ces dernières années, même si les observateurs l'estiment insuffisamment organisée et armée pour représenter une réelle menace pour le pouvoir fédéral.

GUERRE EN UKRAINE

Les menaces du groupe Wagner

«Tous les tuer». La menace du patron du groupe paramilitaire russe Wagner fait froid dans le dos. Dans un message audio diffusé dimanche sur Telegram, Evguéni Prigogine affirme que ses troupes ne feront plus de prisonniers ukrainiens, en réaction à ce qu'il présente comme l'exécution d'un de ses hommes par les forces de Kiev. «On ne sait pas comment s'appelait notre gars blessé qui a été abattu par de misérables Ukrainiens. Mais on va tuer tous ceux qui sont sur le champ de bataille. On ne fera plus de prisonniers», lance-t-il. Evguéni Prigogine

réagissait à un autre enregistrement, présenté comme une conversation entre des militaires ukrainiens ordonnant l'exécution d'un combattant de Wagner fait prisonnier.

Le groupe Wagner, accusé de nombreuses exactions sur les différentes zones d'opérations où il a été déployé à travers le monde, est actuellement en première ligne dans la bataille de Bakhmout, dans l'est de l'Ukraine, qui fait rage depuis des mois. Régulièrement, depuis le début de l'offensive russe contre l'Ukraine en février 2022, Kiev et Moscou s'accusent mutuelle-

ment de mauvais traitements de prisonniers constituant des crimes de guerre. Mi-avril, le président ukrainien Volodymyr Zelensky avait dénoncé les agissements de «monstres» russes après la publication sur les réseaux sociaux d'une vidéo choc montrant la décapitation d'un prisonnier de guerre ukrainien présumé.

Evguéni Prigogine avait rejeté des accusations formulées par une ONG et un déserteur de son groupe qui affirmaient que les bourreaux du soldat ukrainien, visibles dans cette vidéo, étaient des membres de Wagner.

CONFLIT AU HAUT-KARABAGH

Un premier check point installé par l'Azerbaïdjan

Bakou a annoncé dimanche avoir installé un premier point de contrôle à l'entrée du corridor de Latchine, seul axe routier reliant l'Arménie à la région disputée du Haut-Karabakh. Erevan parle d'une décision inacceptable. Selon l'accord de cessez-le-feu ayant mis fin au conflit de l'automne 2020 entre les deux pays, le corridor est placé sous le contrôle des forces russes de maintien de la paix. L'Azerbaïdjan a annoncé, dimanche dernier, l'installation d'un premier checkpoint sur la seule voie terrestre reliant l'Arménie à l'enclave azerbaïdjanaise du Haut-Karabakh, peuplée à majorité d'Arméniens, provoquant de nouvelles tensions entre Bakou et Erevan. «À partir de 12h00 (8h00 GMT) le 23 avril, un poste de frontière a été installé (...) sur le territoire souverain de l'Azerbaïdjan, à l'entrée de la route Latchine-Khankendi», ont annoncé les gardes-frontières azerbaïdjans dans un communiqué, disant avoir agi en réponse à une décision similaire prise par Erevan. Une telle mesure, une première depuis la courte guerre qui a opposé en 2020 l'Azerbaïdjan et l'Arménie, a également été mise en place «pour empêcher le transport illégal de main-d'œuvre, d'armes et de mines depuis le territoire de l'Arménie pour les formations illégales de bandits arméniens sur le territoire de l'Azerbaïdjan», ont-ils précisé. Le 22 avril, des caméras de surveillance du ministère de la Défense ont enregistré l'entrée sur le territoire azerbaïdjanais de deux conteneurs à des fins militaires et d'un convoi de véhicules militaires arméniens, contrairement à la déclaration trilatérale et aux normes et principes du droit international, a appuyé la diplomatie azerbaïdjanaise dans un communiqué, dénonçant des provocations de la part d'Erevan. Le ministère azerbaïdjanais des Affaires étrangères a fait valoir que l'installation d'un check-point «servira à la transparence sur les mouvements (...), à l'État de droit, et ainsi, à assurer la sécurité et la sûreté des mouvements». Depuis plusieurs mois, l'Arménie met également en garde sur une crise humanitaire au Karabakh du fait d'un blocus azerbaïdjanais -que Bakou nie-dans la zone du corridor de Latchine qui a provoqué des pénuries de médicaments et de nourriture...

GAZ ET BALLONNEMENTS QUELS ALIMENTS PRIVILÉGIÉS

Si vous avez le ventre gonflé après les repas, n'attendez plus pour modifier votre alimentation. Certains aliments réduisent le risque de flatulences et de ballonnements.



Bien choisir ses aliments et ses modes de préparation est essentiel pour retrouver un ventre léger, améliorer sa digestion, et ne plus "gonfler" après les repas. Certains aliments, riches en sucres fermentescibles (les FODMAPs), en fibres peu digestes, contenant du lactose ou du gluten, favorisent en effet la fermentation et la production de gaz ou se révèlent irritants pour le côlon.

LES ALIMENTS ANTI-BALLONNEMENTS À METTRE AU MENU

- Parmi les légumes : les légumes tendres et "jeunes" ont des fibres plus digestes, tels les jeunes pousses de salade ou d'épinards. La peau des légumes et les pépins/grains doivent, si possible, être éliminés (tomate, concombre, courgette...) et une cuisson douce avec peu de matière grasse convient mieux.
- Parmi les fruits : les choisir mûrs (banane, poire...); en version crue en début de repas et cuite à la fin. Exemples : pamplemousse en entrée ; poire pochée en dessert. Optez pour le fruit frais (cru) en dehors des repas si vous le digérez mieux (pomme, clémentine...).

- Parmi les viandes et équivalents : choisir les morceaux de viande parmi les moins gras et

tendres (poulet, jambon cuit...). Ne pas les cuisiner, comme les poissons et les œufs, avec trop de matière grasse.

- Parmi les produits laitiers : laits fermentés types yaourts, kéfir... contiennent des "bonnes bactéries" utiles pour la digestion et l'assimilation des nutriments. Celles-ci luttent aussi contre le développement des bactéries responsables des troubles du transit intestinal. Les fromages à pâte cuite (comté, emmental...) quasiment dépourvus de lactose, se digèrent mieux.

- Parmi les féculents : pain, pâtes, riz, pommes de terre... Pas d'excès en quantité ! Alternez ceux avec gluten (pain, pâtes...) et ceux sans (sarrasin, quinoa...).

PENSER AUX HERBES ET ÉPICES QUI AIDENT À BIEN DIGÉRER

Certaines plantes peuvent aussi être consommées sous forme de tisanes digestives : thym, mélisse, menthe, romarin, anis vert, badiane, fenouil... Cuisiner les aliments avec des condiments (basilic, thym, romarin, cumin...) peut améliorer la digestion, stimuler la sécrétion des sucs digestifs, avoir un effet carminatif (favoriser l'expulsion des gaz intestinaux, tout en réduisant leur production).

LES ALIMENTS À LIMITER QUI FAVORISENT LES GAZ INTESTINAUX

Certains aliments, par leur composition ou leur mode de préparation, favorisent les gaz ou ralentissent la vidange gastrique.

- Les aliments trop gras (fritures, viandes en sauce, charcuteries...) ralentissent la digestion et favorisent les gaz. Préférer les cuissons douces et saines (vapeur, papillote...).

- Le lait : en raison du lactose, un sucre délicat à digérer quand l'organisme ne produit pas assez de lactase, une enzyme indispensable à sa digestion. Il existe des laits "à teneur réduite en lactose".
- Les bonbons et les chewing-gums "sans sucre" qui contiennent des polyols, des sucres de synthèse (sorbitol, mannitol...) qui fermentent. En outre, mâcher un chewing-gum fait avaler de l'air.

- Certains légumes, tels le chou, le chou-fleur, l'artichaut, fermentent dans l'intestin. Il ne faut pas en abuser en cas de sensibilité. Pour bénéficier de leurs bienfaits, on peut les cuire en deux fois en changeant l'eau de cuisson.

- Les légumineuses (pois chiches...) et les céréales complètes (riz, pain...) : leurs fibres insolubles sont bénéfiques pour le transit, mais consommées en excès, elles peuvent être mal tolérées.

BOIRE BEAUCOUP D'EAU

Tout aliment non digéré passe dans l'intestin grêle, où les bactéries le décomposent, produisant ainsi du gaz. Boire de l'eau lentement, avant ou après un repas, aide l'estomac à digérer. S'hydrater régulièrement permet aussi de garder les selles molles et de les faire passer plus facilement à travers le côlon.

ÉVITER CERTAINES BOISSONS

Les boissons contenant le dioxyde de carbone peuvent augmenter le risque de développement de gaz dans l'intestin. Il s'agit notamment des sodas, des boissons énergisantes gazeuses et des eaux pétillantes. Certaines personnes sont également incapables de digérer le fructose, et d'autres ressentent des douleurs abdominales, de ballonnements et des gaz lorsqu'elles consomment du sorbitol, un substitut du sucre.

PLUS DE FIBRES

Bien que les aliments riches en fibres puissent augmenter les gaz à court terme, avec le temps, ils aident à réduire la constipation, qui est une cause majeure des ballonnements. En absorbant l'eau et en ramollissant les selles, elles facilitent la digestion.

BOUGER

Les recherches suggèrent que l'exercice peut accélérer la digestion et soulager la constipation. Les activités d'intensité modérée, comme la marche rapide, sont particulièrement recommandées aux femmes enceintes. Si vous préférez pratiquer un sport plus intense, comme la course à pied, demandez conseil à votre médecin et ajustez votre régime alimentaire.

CHANGER DE VÊTEMENTS

Des vêtements serrés autour de la taille peuvent exercer une pression supplémentaire sur l'abdomen, ce qui augmente l'accumulation de gaz. Le port d'un vêtement ample aux derniers stades de la grossesse peut aider à atténuer ce problème.

RÉDUIRE LE STRESS

Certaines personnes se sentent ballonnées quand elles sont stressées. Cette réaction peut être liée au fait d'avaler de l'air en cas d'anxiété, ou au syndrome du côlon irritable. Des techniques de gestion du stress, comme le yoga, la méditation et la relaxation, apportent de bons résultats.

LA VERVEINE, UNE PLANTE APAISANTE ET DIGESTIVE

La verveine officinale a de nombreuses vertus. Digestive, expectorante ou rééquilibrante hormonale, elle est efficace, même en tisane ! À condition de ne pas la confondre avec la verveine odorante.

Guérit tout", "herbe sacrée"... de nombreuses expressions célèbrent les vertus de la verveine officinale.

DISTINGUER VERVEINE OFFICINALE ET VERVEINE ODORANTE

Pourtant, elle se fait souvent voler la vedette par sa "cousine", la verveine odorante, originaire d'Amérique du Sud et dont les feuilles, de forme ovale et régulière, dégagent une agréable odeur citronnée quand on les froisse. D'où son nom de verveine odorante,

citronnée ou citronnelle.

Comment distinguer la verveine officinale et la verveine odorante ? La verveine officinale n'est pas citronnée et ses feuilles présentent un bord cranté très découpé.

LA VERVEINE OFFICINALE CALME LES TROUBLES DIGESTIFS

La verveine officinale apaise les douleurs digestives (gastrite, colite, etc) liées à des spasmes grâce aux anti-inflammatoires et aux antispasmodiques naturels qu'elle renferme (iridoïdes et flavonoïdes dont l'apigénine).

COMMENT LA CONSOMMER ?

On peut la boire en tisane, une cuillerée à café de plante séchée (5 g), trois fois par jour. On peut également en trouver

en pharmacies sous forme de teinture-mère, 50 gouttes, trois à quatre fois par jour, ou d'extrait fluide, 50 gouttes matin et soir à diluer dans un verre d'eau. À prolonger tant que durent les symptômes.

LA VERVEINE OFFICINALE PERMET DE DRAINER LES BRONCHES

La verveine officinale agit sur la toux sèche via ses polyphénols, ses iridoïdes anti-inflammatoires et, pour une faible part, son huile essentielle à verbénone. Par ailleurs, elle fluidifie les sécrétions grâce à ses mucilages et facilite ainsi l'expectoration.

Une combinaison idéale pour venir à bout de toutes les toux, dont il est parfois difficile de déterminer la nature, sèche ou grasse.

COMMENT LA CONSOMMER ?

En tisane : 20 g de verveine officinale sèche (4 c. à c.) jetés dans un demi-litre d'eau bouillante, infusés pendant 15 minutes, puis filtrés, pour une tisane à boire tout au long de la journée, pendant au moins quatre à cinq jours.

CONTRE-INDICATIONS : DANS QUELS CAS LA VERVEINE DOIT-ELLE ÊTRE ÉVITÉE ?

- En cas de déficit en fer parce que la verveine en freine l'absorption digestive.
- Lors de la grossesse, en raison de son action hormonale.

- Chez l'enfant et ce, de façon prolongée, car on ne connaît pas ses effets à long terme.

MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE ET DE L'HISTOIRE DE L'ALGÉRIE

De l'art dans les villes

De nombreuses fresques et artefacts, à dimension universelle, d'artistes algériens et étrangers de renoms, constituent un patrimoine artistique qui orne les espaces extérieures des villes algériennes, mettant ainsi en valeur leur profondeur civilisationnelle et historique.

L'Algérie compte plusieurs œuvres d'art, devenues partie intégrante des issues urbains et du patrimoine culturel algérien, qu'il s'agisse de fresques, de sculptures ou de stèles qui ornent les places publiques, les jardins et les axes routiers, ces œuvres d'art expriment les nombreuses tendances artistiques qui ont traversé ces lieux, réceptacles de pans entiers de l'histoire de l'Algérie à différentes époques. La fresque des «Trois Révolutions» devant la Grande Poste à Alger, adjacente au square «Sofia», conçue et réalisée par le plasticien algérien Chokri Mesli en 1985, restitue les premières étapes d'édification et de reconstruction de l'Algérie souveraine dans les domaines culturel, industriel et agricole. Dans cette œuvre, devenue un repère artistique de la capitale, l'artiste a placé des pièces de céramique sur des carrés de fer recouverts d'émail, une constellation qui offre au regard une scène épique pleine de mouvement entourée de formes et de symboles amazighes que l'on retrouve dans les poteries, tatouages et tapis algériens. Sans pour autant, dévier de la tendance humaine qui lui est reconnue, Chokri Mesli illumine les endroits sombres de la vie des gens pour révéler leurs souffrances, source de résistance et de résilience à l'oppression coloniale. Dans le même élan, la statue du «Porteur» située face à l'entrée du port d'Alger, convoque l'attentat terroriste à la voiture piégée perpétré le 2 mai 1962 dans ce lieu, par l'organisation extrémiste de l'armée secrète coloniale (OAS), faisant 200 martyrs parmi les travailleurs algériens du port et autres citoyens, et 250 blessés. Cette statue, conçue et réalisée en 1986 par le plasticien Mohamed Boukerche, présente une puissance expressive inouïe, rendue dans un matériau proche du bronze, incarnant un homme d'une grande taille (270 cm) en mouvement, au dos courbé et aux pieds nus, vêtu d'un turban, d'un pantalon et d'une veste, dévoilant des muscles striés, alors qu'il porte une charge sur ses épaules, sans doute, celle d'une masse d'émotions en souffrance, d'oppression et de défi. Sur le front de mer à Alger, la fresque des «Exilés» (1830-1962) rappelle l'histoire des Algé-



riens déportés vers des terres lointaines dans une image douloureuse qui résume comment les forces coloniales ont entraîné les Algériens dans des navires vers La Nouvelle-Calédonie, La Guyane, ou encore l'île Marguerite. Consacré par l'expression, «fidélité et gratitude envers ses fils exilés jusqu'aux extrémités de la terre, la nation algérienne s'incline devant leurs âmes pures», ce monument historique, a été inauguré par le Président de la République M. Abdelmadjid Tebboune le 5 juillet 2021. A l'instar de plusieurs plasticiens de renoms qui avaient animé durant les années 1970, une vague de projets artistiques destinés à embellir l'environnement urbain, l'artiste-peintre Taher Ouaman a immortalisé, dans une fresque en céramique exécutée en 1988 sur la place Bamako à Oran, des poèmes de Moufidi Zakaria. Autre lieu commémoratif, la rue Didouche Mourad, où apparaît sur la façade de l'un de ses immeubles un grand disque orange, support d'une calligraphie arabe signée en 2014, par l'artiste tunisien contemporain, «El seed», à la mémoire du regretté chanteur algérien, Dahmane El Harrachi, qu'il évoque à travers l'extrait de l'un de ses poèmes, au titre de «Bilad El Kheir», restitué dans un mélange de poésie et de graffitis. Au cœur du jardin anglais, en plein nature, dans le Jardin d'Essai d'El Hamma, les sculptures, «Danseuse des Ouled Naïl», «femmes Marchant en se tenant la main», «Le joueur de flûte», déjà restaurée, et «femme du sud

algérien», de l'artiste français, natif d'Alger, Emile Jean Joseph Gaudissard, reçoivent les premiers rayons du soleil au milieu d'une végétation qui les met en valeur. Le sculpteur Ali Boukhalfa avait, quant à lui, réalisé, «L'épi de blé» en 2013 dans la commune d'Hussein Dey, symbolisant les générations, de la Révolution, de l'Indépendance, et celle de l'Avenir, pour continuer de répandre son expérience et son savoir faire dans de nombreuses villes, à l'instar de la statue de l'«Emir Abdelkader» à Relizane, «La Kahina» à Khenchela et un panneau décoratif en céramique dans la capitale. L'expression artistique dans les espaces ouverts a pris une nouvelle dimension esthétique avec une vague de jeunes créateurs qui ont adopté un style expressif moderne qui simule l'environnement dans les normes contemporaines du «Street Art». Dans cet élan de créativité, Makki Davas et l'artiste plasticien Amine Aïtouch dit «Snake» qui, s'inspirant de la calligraphie, a laissé son empreinte sur les murs de la Casbah d'Alger, ceux de la ville d'Oran, ainsi que sur certaines terrains de sport de proximité de la capitale. Certains jeunes ont également adopté le graffiti pour immortaliser des célébrités de l'art et de la culture, ainsi que des personnalités sportives, ou encore pour dessiner de grandes fresques porteuses d'une valeur artistique et un message qui trouve souvent un public connaisseur pour saisir ses contenus et sa beauté.

POUR FAIRE CONNAÎTRE LE PATRIMOINE DE TEBESSA

Organisation d'un concours de photographie

Le secteur de la culture et des arts de Tébessa organise un concours de photographie pour faire connaître le patrimoine culturel matériel et immatériel de la région Sud de cette wilaya, à l'occasion de la célébration du mois du patrimoine (18 avril-18 mai), a-t-on appris dimanche du directeur du secteur. Les œuvres participant à ce concours dont le délai de réception des candidatures a été fixé jusqu'au 15 mai prochain, traiteront de la diversité du patrimoine culturel du Sud de la wilaya, comme les sites archéologiques, les traditions et coutumes, plats et habits traditionnels toujours ancrés chez les habitants des communes du Sud de cette wilaya frontalière, a précisé à l'APS Djamel Eddine Abadi. Le concours vise à enrichir la banque des données du secteur de la culture et des arts par de nouvelles photos, selon le même responsable qui a indiqué que la manifestation s'inscrit dans le cadre des diverses activités organisées à l'occasion de la célébration du mois du patrimoine, déclinée cette année sous le slogan «le patrimoine culturel algérien et ses prolongements africains». Le même responsable a indiqué qu'il sera procédé, dans ce cadre, à la sélection des trois premières œuvres par un jury pour être récompensées à la clôture du mois du patrimoine. Dans ce contexte, il a fait savoir qu'il sera procédé, le long du mois du patrimoine, à l'organisation d'expositions d'arts plastiques, de photographies et de livres sur les différents sites archéologiques de cette wilaya. Ceci, en sus de visites touristiques et culturelles à la maison du penseur Malek Benabi, au musée Thevest, au mûr byzantin, à l'arc de Caracalla, à la basilique Sainte-Chrispine et aux «Ksours» (petits palais) Negrine au Sud de la wilaya.

SITE ARCHÉOLOGIQUE «PORTUS MAGNUS» D'ORAN

Programmation de fouilles

Une opération de fouilles est prévue prochainement au site archéologique Portus Magnus relevant de la commune de Béthioua (est de la wilaya d'Oran), a-t-on appris auprès de la Direction de la culture et des arts. Ce site, sous forme de vestiges romains, qui est le plus grand dans l'Ouest du pays et classé au patrimoine national, a bénéficié du projet de recherche archéologique, notamment d'investigations et de fouilles, a souligné le chef du service du patrimoine, Djameleddine Barka. Cette opération, dont la première phase aura lieu du 8 mai au 7 juin prochains, sera prise en charge par le Centre national de recherche en archéologie d'Alger, a ajouté la même source, indiquant que le ministère de la Culture et des Arts avait accordé une autorisation pour la réalisation de cette opération pour une durée d'un an (du 6 mars 2023 au 5 mars 2024). Ce site, classé depuis 1968, qui s'étend sur une superficie de 50 hectares, a bénéficié d'une opération de cadastre géophysique menée par le Centre national de recherche préhistorique, anthropologique et histoire, depuis plus d'un an. Auparavant, il a été renforcé par l'étude du plan de protection et de mise en valeur selon les procédures contenues dans le décret exécutif 323/03 du 5 octobre 2003, portant modalités d'élaboration du plan de protection des sites archéologiques et zones protégées et leur mise en valeur. L'origine de la ville de «Portus Magnus» remonte à l'époque punique, où des fouilles partielles indiquent la présence de vestiges liés à la vie religieuse de la population, notamment un temple à ciel ouvert situé au nord de la ville.

FESTIVAL INTERNATIONAL DES MONODRAMES DE CARTHAGE

La pièce «El-Ad El-Akssi Lilkhinjar» représente l'Algérie

La pièce théâtrale algérienne «El-Ad El-Akssi Lilkhinjar» (le compte à rebours de la dague) a été sélectionnée pour prendre part à la 5e édition du festival international des monodrames de Carthage (Tunisie) du 2 au 5 mai prochain, a-t-on appris dimanche du président de l'Association théâtrale «El-Sitar» et le metteur en scène de ce monodrame. La décision a été prise par la commission chargée de la sélection des œuvres pour le festival en tenant compte certains critères, notamment le haut niveau artistique, la profondeur du texte théâtral et la bonne mise en scène, a indiqué à l'APS Nabil Messai Ahmed. Cette nouvelle édition verra la participation d'une vingtaine d'œuvres produites par des troupes théâtrales représentant plusieurs pays, à l'instar de l'Algérie, l'Irak, le Liban, l'Égypte, La Mauritanie, l'Arabie saoudite, la Jordanie, l'Italie ainsi que la Tunisie, pays hôte de cette manifestation culturelle et artistique. D'une durée de trente minutes, ce monodrame met en scène une simulation de la tragédie de «Macbeth» (roi d'Écosse) de William Shakespeare qui s'articule autour de la lutte perpétuelle entre le bien et le mal, a-t-il fait savoir. Ce spectacle, dont le texte est écrit par le dramaturge irakien Ali Abdenabi Zidi, représentation théâtrale sur scène par le comédien Houdaifa Tliba, scénographie et éclairage par Ahmed Labiadh et la mise en scène par Nabil Messai Ahmed, fait partie des pièces théâtrales produites par l'association El-Sitar de la wilaya d'El-Oued, dans le cadre de son programme 2023.



graphie et éclairage par Ahmed Labiadh et la mise en scène par Nabil Messai Ahmed, fait partie des pièces théâtrales produites par l'association El-Sitar de la wilaya d'El-Oued, dans le cadre de son programme 2023.

L'USMA SURCLASSE (2-0) LES FAR RABAT Benchikha reste prudent

Le match retour se jouera le dimanche 30 avril au Complexe Moulay Abdallah de Rabat, à partir de 20h.



Belle soirée footballistique et précieuse victoire (2-0) pour l'USM Alger, dimanche soir au stade du 5-Juillet, aux dépens de l'AS FAR Rabat, pour le compte des quarts de finale aller de la Coupe de la CAF. L'USMA a sauvé l'honneur du football algérien après les défaites du CR Belouizdad et de la JS Kabylie en Ligue des champions. Les Rouge et Noir ont livré un match plein, maîtrisé de bout en bout avec à la clé un but par mi-temps. Des buts inscrits par les deux défenseurs et internationaux A', Radouani (44') et Belaïd (62'), sur deux balles arrêtées, deux corners bottés par Meziane et Benzaza. «Le premier but survenu juste avant la pause-citron nous a fait beaucoup de bien. Mes joueurs sont à féliciter pour leur prestation et leur discipline sur

le plan tactique. C'était un match tactique qui s'est joué sur des détails, comme attendu. Tout a été parfait sur tous les plans», se réjouit Abdelhak Benchikha, qui tient le match référence, tout en restant prudent.

«Rien n'est encore joué. La qualification pour les demi-finales se jouera à Rabat où un match compliqué nous attend. Il faut garder les pieds sur terre et reproduire la même prestation au match retour», ajoute Benchikha, conscient de la tâche qui attend ses troupes au Maroc, lui qui connaît parfaitement les coulisses et la réalité du football marocain et africain en général. Le match retour se jouera le dimanche 30 avril au Complexe Moulay Abdallah de Rabat, à partir de 20h et l'AS FAR sera privée des services de son attaquant Slim, expulsé dans le

temps additionnel de Slim, suite à une faute caractérisée sur Mahious. En cas de qualification, l'USMA affrontera en demi-finale le vainqueur entre l'US Monastir (Tunisie) et l'ASEC Mimosas (Côte d'Ivoire), qui a arraché le nul (0-0) en terre tunisienne.

L. B.

Résultats complet des quarts de finale aller de la Coupe de la CAF :

US Monastir (Tunisie) - ASEC Mimosas (Côte d'Ivoire) 0-0
USM Alger (Algérie) - AS Far (Maroc) 2-0
Rivers United (Nigeria) - Young Africans (Tanzanie) 0-2
Pyramids FC (Egypte) - Marumo Gallants (Afrique du Sud) 1-1

ANDERLECHT

Un 10^e but pour Slimani

Le Sporting d'Anderlecht avait encore un petit espoir de se qualifier pour les playoffs, mais pour y parvenir, il fallait gagner et les Mauves n'ont pas mis les ingrédients nécessaires sur la pelouse pour aller chercher la victoire. Pourtant, le 0-1 rapidement planté par Mario Stroeykens aurait dû permettre à l'équipe de Brian Riemer de se libérer. Mais la défense bruxelloise a craqué à deux reprises juste avant la pause. En seconde période, c'est Slimani qui a remis Anderlecht sur les rails, mais Bates a enterré les espoirs et la saison du Sporting à dix minutes du coup de sifflet. Un match à l'image de l'exercice 2022-2023 des Anderlechtois: indigne du standing du RSCA. Slimani a inscrit son 10^e but, toutes compétitions confondues, avec son nouveau club qu'il a rejoint lors du dernier mercato hivernal. Il est devenu le meilleur buteur du RSCA en quelques mois.

POUR MANIPULATION DE LA FEUILLE DE MATCH

Le CRB Mazouna rétrogradé

La Ligue régionale de football (LRF) d'Oran a décidé de rétrograder en division inférieure le CRB Mazouna pour «manipulation de la feuille de match», lors de la rencontre face à l'ASB Zemmoura dans le cadre du championnat régional 2. Outre cette mesure, d'autres sanctions ont été prises par cette instance à l'encontre du CRBM, dont la suspension de l'équipe pour la suite de la saison en cours et tous ses matchs restants perdus. Il a été également décidé de donner match perdu par pénalités au même club face à l'ASBZ, tout en interdisant à vie l'auteur de l'infraction de toute activité en relation avec le football. La direction du CRBM devra également s'acquitter d'une amende de l'ordre de 50.000 DA. Lors du match en question, un dirigeant du CRBM a pénétré dans le vestiaire des arbitres où il manipulé la feuille de la rencontre où étaient formulées des réserves par le secrétaire général de l'équipe adverse, l'ASB Zemmoura, contre un joueur du CRB Mazouna, qui allait être aligné alors qu'il était sur le coup d'une suspension.

HICHEM RIANI, MANAGER GÉNÉRAL : «L'Algérie, un des leaders du sport africain»

Le manager général de la Confédération africaine de tennis (CAT), le Tunisien Hichem Riani, estime que l'Algérie, pays hôte du Championnat d'Afrique de tennis ITF/CAT des U16 (Alger 25-29 avril) sera à la hauteur le jour «J» en matière d'organisation de la compétition. «La CAT demeure convaincue quant à la réussite de ce championnat sur tous les niveaux, surtout qu'il s'agit de l'Algérie, un des pays leaders du sport et du tennis africains, habitué à l'organisation des grands événements africains et internationaux», a déclaré à l'APS Hichem Riani.

«L'Algérie a abrité par le passé plusieurs événements tennistiques marqués par une grande réussite grâce notamment au savoir-faire des comités d'organisation et de la Fédération algérienne de tennis», a-t-il ajouté.

Selon M. Riani, cette 45^e édition regroupera les meilleurs joueurs et joueuses de la catégorie du continent.

«Cette nouvelle édition du championnat d'Afrique est considérée comme l'un des événements majeurs du tennis africain. Un rendez-vous qui va rassembler les 32 meilleurs garçons et 32 meilleures filles d'Afrique de la catégorie au magnifique tennis club de Bachdjara», a expliqué le manager

général. «Je souhaite que l'Algérie ne s'arrêtera pas là et continuera à abriter d'autres événements majeurs africains en 2023 et dans les années à venir», a-t-il souligné. Soixante-quatre (64) athlètes dont trente-deux filles (32) issus de 19 pays sont attendus aux courts de tennis de Bachdjara, près de Kouba dans la banlieue algéroise : Algérie, Tunisie, Egypte, Libye, Maroc, Cameroun, Kenya, Burundi, Nigéria, Zimbabwe, Ghana, Togo, Mozambique, Bénin, Angola, Ouganda, Rwanda, Iles Maurice, Madagascar.

L'organisation de ce rendez-vous continental a été attribuée à la Fédération algérienne de tennis (FAT) en collaboration avec la Confédération africaine (CAT) et la Fédération internationale faitière (ITF).

La liste des joueurs et joueuses algériens engagés au Championnat d'Afrique ITF/CAT des U16 :

LISTE DES GARÇONS: Arris Bahloul, Chakib Laihem, Kamil Chebboub, Wassim Benguergoura, Yacine Meghari et Farès Benlameri

LISTE DES FILLES: Maria Badache, Wissal Boudjemaoui, Rym Melissa Benamar Kerfah, Houda Benamar, Lydia Arezki et Yara Mebaraki.

CHAMPIONNAT MÉDITERRANÉEN U17 DE HANDBALL

Défaite de l'EN face à la Turquie

La sélection algérienne U17 de handball (garçons) a été battue par son homologue turque sur le score de 25 à 18, pour le compte de la première journée (Gr.A) de la 19^e édition du Championnat méditerranéen (garçons) de la catégorie, disputée lundi à la salle Beni Khiair à Nabeul (Tunisie).

La sélection algérienne a perdu les deux premières mi-temps (7-5) et (9-4), avant de terminer la troisième période sur un score d'égalité (9-9), ce qui lui a permis de prendre un demi-point sur la totalité de la rencontre. La Turquie a, pour sa part, totalisé quatre points et demi sur l'ensemble du match (deux points de la victoire finale, deux points pour la victoire lors des deux premières périodes et un demi-point pour le score d'égalité lors de la 3^e période). Après la Turquie, les jeunes Algériens enchaîneront mardi face au Koweït et la Tunisie. Le mercredi 26, ils affronteront le Monténégro et l'Arabie Saoudite, avant de clôturer le 1^{er} tour jeudi face à l'Italie.

KEMPO

10 Algériens au Mondial des jeunes

La sélection algérienne de Kempo des moins de 18 ans (garçons et filles) participera avec dix (10) athlètes au championnat du monde prévu du 27 au 29 avril au Portugal.

La délégation algérienne devait rallier, hier, Lisbonne, au terme du stage pré-compétitif entamé la semaine dernière au Centre national de regroupement et de préparation des sélections nationales et jeunes talents de Souidania (Alger).

«La participation de la sélection nationale, composée de dix lutteurs dont deux filles, sera la première dans une compétition mondiale (toutes compétitions confondues) pour cette catégorie d'âge», a souligné le président de la Fédération algérienne de Kempo, Hicham Ouhlma. En prévision du rendez-vous portugais, la sélection algérienne a effectué trois regroupements de préparation d'une semaine chacun, dont le premier avait eu lieu mi-mars à Chlef, suivi d'un second entre fin mars et début avril, alors que le troisième stage a pris fin ce dimanche, avant le départ pour le Portugal.

Liste des athlètes algériens engagés au Mondial U18:

Garçons: Dahmane Yahia Alaeddine (- 55 kg), Belkhalif Mayaen (- 60 kg), Ahlouli Ibrahim (- 65 kg), Merouani Mouad Nacerddine (-65 kg), Benhamouda Ayoub et Derhamous Lahbib (- 70 kg), Behiil Imad Eddine et Bachi Rayane (- 80 kg).

Filles: Boudouma Fatima et Chabab Nour El-Houda (- 55 kg)

TAEKWONDO

Le Championnat d'Algérie fin avril à Harcha

L'édition 2023 du championnat d'Algérie de taekwondo se déroulera les 28 et 29 avril à la salle Harcha Hacène (Alger). Une compétition en spécialité Kyorugui (combat) sera ouverte aussi bien aux seniors (messieurs et dames) qu'aux handicapés. Le tirage au sort de ce Championnat national sera effectué par la direction technique nationale, qui profitera de l'occasion pour détecter les meilleurs éléments susceptibles de renforcer les rangs des différentes sélections nationales. La traditionnelle séance de pesée se déroulera le 27 avril à la salle omnisports Harcha Hacène, et la compétition se déroulera suivant les règlements de la fédération internationale de la discipline.

CHELSEA

Pochettino désiré

Mauricio Pochettino se rapproche très sérieusement de Chelsea à partir de la saison 2023-2024. Alors que le technicien argentin doit encore trouver un accord total avec les dirigeants des Blues, sa possible arrivée sur le banc londonien fait l'unanimité en interne, d'après les informations de The Telegraph. En effet, au sein du vestiaire de l'actuel 11e de Premier League, les joueurs se montrent totalement séduits par la perspective d'évoluer sous les ordres de l'ancien coach du Paris Saint-Germain. Avec ses bons passages à Southampton et Tottenham, Pochettino dispose toujours d'une énorme cote de popularité outre-Manche.

NAPLES

Un 3^e scudetto à portée de main

Le Napoli y est presque. Vainqueur au bout du suspense 1-0 d'une belle équipe de la Juventus de Turin, dimanche soir dans le match au sommet de la 31e journée de Série A, Naples a effectué un grand pas vers le troisième titre de champion de son histoire. Avec désormais dix-sept points d'avance sur leur premier poursuivant, la Lazio de Rome, les Azzurri pourraient même décrocher la couronne dès le week-end prochain. Tombeur de la Vieille Dame pour la deuxième fois cette saison (les Napolitains s'étaient imposés 5-1 au match aller), Naples enregistre son vingt-cinquième succès dans ce championnat d'Italie et porte son impressionnant bilan comptable à 78 points. Battue pour la troisième fois consécutive en championnat, la Juve (59 points) rate de son côté l'opportunité de passer devant la Lazio (61 points) à la deuxième place et reste à la merci du voisin l'AS Roma (56 points) en déplacement demain sur la pelouse de l'Atalanta Bergame.

Toujours aussi intraitable à l'extérieur, les joueurs de Luciano Spalletti ont décroché ce soir leur quatorzième victoire en déplacement. Le Napoli a dû patienter jusqu'au bout du temps additionnel pour finalement parvenir à percer le très solide verrou turinois. Dominateurs, mais de façon stérile en première période, les coéquipiers de Giovanni Di Lorenzo se sont enfin montrés plus entreprenants au retour des vestiaires, Victor Osimhen (69e) faisant passer quelques frissons dans les travées du Juventus Stadium sur une frappe rasante détournée par le montant gauche de Wojciech Szczesny.

Maladroit dans le dernier geste à l'image d'un nouveau raté d'Osimhen (73e) quelques minutes plus tard, Naples a bien cru que le sort allait tourner en sa défaveur quand l'entrant Angel Di Maria (82e) a fait bondir tous les supporters turinois au bout d'un contre supersonique conclu en beauté d'une belle frappe du gauche. Malheureusement pour la Vieille Dame, M. Fabbri allait annuler le but de l'Argentin après visionnage de la vidéo pour une faute d'Arkadiusz Milik sur Stanislav Lobotka au départ de l'action. La chance venait de choisir son camp.

Privée d'un nouveau but par l'arbitre au tout début du temps additionnel - le ballon de Federico Chiesa était sorti des limites du terrain avant de parvenir jusque dans les pieds de Dusan Vlahovic (90e) - la Juventus a fini par craquer dans les ultimes secondes de jeu, Giacomo Raspadori (93e, 0-1) crucifiant les Turinois d'une splendide volée du gauche à la réception d'un centre parfaitement donné par un autre entrant Elif Elmas. Le troisième titre du Napoli est désormais à portée de main.

FC BARCELONE

Un grand pas vers le titre

Les Barcelonais reprennent 11 points d'avance en tête du classement.

Le Barça remporte le choc et repart de l'avant. Les Blaugrana sont venus à bout de l'Atlético de Madrid, dimanche au Camp Nou, dans le match phare de la 30e journée de Liga (1-0). Ferran Torres (43e) a inscrit l'unique but d'une rencontre d'abord fermée puis emballante dans laquelle Antoine Griezmann et ses coéquipiers n'ont pourtant pas réussi à trouver la faille. Invaincus en championnat depuis l'aller en janvier (0-1), ils rechutent tandis que les Barcelonais reprennent 11 points d'avance en tête du classement.

Si Antoine Griezmann a trouvé la transversale de Marc-André ter Stegen dès la première minute d'un lob axial de 20 mètres, la première période s'est révélée peu rythmée. Le Barça a bien mis le pied sur le ballon dans l'entrejeu mais a clairement manqué de dynamisme, de tranchant et d'inspiration offensive face à des Colchoneiros solidement repliés. Très peu servi, Robert Lewandowski a voulu secouer tout cela mais a réalisé un crochet de trop avant d'être contré (19e).

Se projetant rarement vers l'avant mais beaucoup plus rapidement, l'Atlético a bien failli surprendre son adversaire avec un débordement de Yannick Carrasco sur la gauche et une passe en retrait pour Griezmann qui a buté sur le réactif gardien barcelonais (35e). Après cette nouvelle frayeur, les Catalans ont décidé de se secouer et ont puni des Madrilènes qui se sont, pour une fois, découverts. Ronald Araujo a joué long pour Raphinha, qui a trouvé Torres à 20 mètres dans l'axe pour l'ouverture du score sur le premier tir cadré du Barça (1-0, 44e). Le premier but du Barça depuis le...1er avril, à Elche.

Après trois matches de suite sans trouver le chemin des filets, le Barça a pu se décriper grâce à ce but Torres. Il a attaqué la seconde période avec envie. Raphinha a de nouveau servi l'ancien de City dans l'axe pour une reprise qu'Oblak a détournée cette fois (48e). Le Brésilien a également



raté le cadre de peu (56e). Même chose pour le discret Gavi (62e).

L'ATLÉTICO RETOMBE DANS SES TRAVERS

Menés au score et secoués, les Colchoneiros ont tout de même répondu en se livrant davantage.

Carrasco a encore bien percuté sur la gauche mais Rodrigo De Paul a loupé sa reprise en bonne position (63e). Diego Simeone avait notamment lancé Alvaro Morata (59e) et les débats sont devenus débridés. Raphinha a cependant loupé le

break avec un ballon venu rebondir sur son tibia devant la cage adverse (72e). Dans la foulée, la superbe talonnade de Griezmann a été repoussée par ter Stegen (73e). Lewandowski, lui, a allié mauvais choix et imprécision au moment d'ajuster Oblak en contre avec Raphinha à ses côtés (76e). Le Polonais n'a toutefois pas eu à se mordre les doigts car les visiteurs ont ensuite enchaîné les fautes synonymes de cartons jaunes (8 dans le dernier quart d'heure). Le Barça remporte un 10e match de Liga cette saison sur le plus petit score. Suffisant pour effectuer un nouveau pas vers le titre.

FA CUP

Derby mancunien en finale

entrés aux vestiaires dos à dos (0-0).

DE GEA DÉCISIF

Au retour de la pause, les joueurs de Roberto De Zerbi ont continué d'attaquer. Acculés dans leur camp, les Red Devils ont, une nouvelle fois, pu compter sur David De Gea pour garder leur cage inviolée. Sur une frappe puissante en première intention de Julio Enciso, le portier espagnol a réalisé une belle claquette pour sortir le cuir qui se dirigeait sous la barre (56e). Dans la foulée, Danny Welbeck, seul au second poteau sur le corner, n'a pas réussi à rabattre sa tête pour punir son ancienne équipe (57e).

Comme lors du premier acte, les Red Devils se sont réveillés après plusieurs vagues des Seagulls. Néanmoins, les

déchets techniques de ses joueurs offensifs, à l'image d'Antony notamment, ont privé Manchester United d'occasions franches en seconde période. Finalement, après une énième parade de David De Gea sur une frappe à ras de terre de Solly March (83e), Red Devils et Seagulls n'ont pas réussi à se départager durant le temps réglementaire et se sont emmenés mutuellement en prolongation (0-0).

Dans la première moitié de la prolongation, ce fut été au tour de Robert Sanchez de s'illustrer. Sur une frappe enroulée en première intention de Marcus Rashford, le compatriote de David De Gea s'est brillamment déployer pour sortir le ballon et sauver Brighton (105e). L'enjeu de cette demi-finale a ensuite pris le dessus dans le dernier quart d'heure de la rencontre et aucune des deux équipes n'a réussi à éviter la séance des tirs au but. Si la séance de tirs au but a été lancée par les Seagulls devant ses nombreux supporters présents, Solly March a manqué la septième tentative de son équipe en frappant largement au-dessus de la barre transversale. Manchester United de son côté n'a manqué aucun tir et se qualifie donc pour la finale de la FA Cup (0-0, 6-7 aux T.A.B) et retrouvera son voisin et rival Manchester City, vainqueur 3-0 face à Sheffield United ce samedi.

RÉUNION DU HAUT CONSEIL DE SÉCURITÉ

La situation générale du pays au menu

Le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune a présidé, hier à Alger, une réunion du Haut Conseil de Sécurité consacrée à l'évaluation de la situation générale dans le pays, indique un communiqué de la Présidence de la République. «Monsieur Abdelmadjid Tebboune, président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a présidé, ce jour, une réunion du Haut Conseil de Sécurité consacrée à l'évaluation de la situation générale dans le pays», lit-on dans le communiqué.

APS

COUR D'ALGER

Diafat aujourd'hui devant la chambre d'accusation

Placé en détention provisoire, l'ancien ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la Micro Entreprise, Nassim Diafat, comparaitra, aujourd'hui devant la chambre d'accusation de la Cour d'Alger. Cette comparution interviendra après un appel interjeté par les avocats de la défense qui veulent mettre fin à sa mise en détention provisoire, prononcée par le juge d'instruction du tribunal de Sidi M'hamed. Nassim Diafat est soupçonné d'être impliqué dans des affaires de corruption. Cinq autres suspects, dont le DG de l'Algérienne de réalisation d'infrastructures et équipements métalliques, sont en détention provisoire. Des membres de la famille de l'ancien ministre délégué, à savoir son épouse, son frère et l'épouse de ce dernier ont été placés, quant à eux, sous contrôle judiciaire avec interdiction de quitter le territoire algérien.

BORDJ-BADJI MOKHTAR

Reddition d'un terroriste

Un terroriste qui avait rallié les groupes terroristes dans la région du Sahel en 2017, s'est rendu dimanche aux autorités militaires de Bordj-Badji Mokhtar (6ème Région militaire), indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). Il s'agit du dénommé Kadir Khalifa dit "Blech", qui avait rallié les groupes terroristes activant dans la région du Sahel en 2017, précise la même source. «Ledit terroriste avait en sa possession un fusil mitrailleur (FMPK), un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, trois chargeurs de munitions et trois bandes de munitions (FMPK), un appareil de communication satellitaire, ainsi qu'une quantité de munitions de différents calibres et divers effets», précise le communiqué du MDN.

MOUZAHEM HÉSITE ENCORE

La série Dama aura-t-elle une 2ème saison ?

Le succès phénoménal rencontré par la série Dama, le feuilleton du Ramadhan 2023, continue de faire couler beaucoup d'encre... Et d'aucuns, qui ont soif de séries dramatiques palpitantes et de bonne facture, sautent allègrement le pas, et posent la question : «Y aura-t-il une deuxième saison ?». Quant au réalisateur Yahia Mouzahem, il hésite encore. Il ne sait pas...

Il y a d'abord un gros écueil : le suicide à la fin du feuilleton du personnage vedette Mustapha Larbi. Le réalisateur a-t-il eu la bonne idée de faire la chute sur le suicide de ce dernier ? Un terrible dilemme. Ensuite, Mouzahem se tourne vers sa scénariste fétiche : Sarah Bertima... Celle qui a écrit la série Timoucha... et qui récidive, d'une fort belle manière, avec Dama, dans un tout autre genre. Voilà, plus de 150 millions de vues déjà sur YouTube, et la tendance ira sans doute en s'amplifiant. C'est un record pour une série algérienne. Longtemps considéré comme une chasse gardée des Moyen-orientaux, (Egypte d'abord, puis Syrie, Jordanie...), le secteur des «dramas» est resté cloisonné, et fermé aux Algériens. Nos scénaristes, nos réalisateurs et nos comédiens se contentaient de copier les clichés et les stéréotypes égyptiens, mille fois repassés et éculés, pour faire comme. On se contentait de dire «les orientaux ne vont pas comprendre les dialogues écrits dans le dialecte algérien».

Ceux qui pensent et disent une telle énormité oublient une chose essentielle : le cinéma est un langage universel. C'est comme le foot ou la musique. On n'est pas tenu de comprendre l'espagnol pour apprécier une passe de Messi ou un but de Benzema. Tout comme on n'est pas obligé d'apprendre le grec pour goûter une musique de Mikis Theodorakis. N'est-ce pas ?



Et puis le feuilleton Dama est sorti des ornières des sentiers battus pour explorer un monde nouveau, celui d'un quartier populaire, Bab el Oued, dans une ville méditerranéenne, qui s'appelle Alger, et qui commence à devenir tentaculaire.

La série Dama ne s'est pas confinée dans l'univers feutré des salons cossus, à distiller des trémolos à l'eau de rose. Soporifiques. Mais il est descendu dans la rue. Il est allé à la rencontre des petites gens. Il a aussi abordé de front les fléaux de notre société. A la tête desquels trône le poison de la drogue. Qui n'a pas connu le quartier de Bazita ou le marché

des trois horloges à Bab el Oued ne peut pas comprendre la force de ce feuilleton.

Nous savons tous que la drogue se vend devant le portail de nos collèges et de nos lycées. C'est un phénomène qui prend de l'ampleur. Faut-il se voiler la face ? Faut-il casser le thermomètre ? Ou bien s'écrier comme Tartuffe : «cachez-moi ce sein que je ne saurais voir ?». En attendant, Mouzahem et sa scénariste Sarah Bertima hésitent toujours. Ils ne s'attendaient pas au succès transfrontalier de Dama et ils n'ont pas prévu un plan B. Celui d'une deuxième saison.

Ahmed B.

BECHAR

7 sites historiques bientôt classés

Une liste de sept dossiers de sites et vestiges historiques à Bechar, seront prochainement classés au registre local du patrimoine matériel, a-t-on appris lundi de la direction de la culture et des arts. «La commission locale intersectorielle spécialisée va procéder au classement au registre local du patrimoine culturel matériel de la wilaya des vieux ksour de Ouled Aayad (Abadla), Boukais, Lahmar et la mosquée du ksar de Bechar, l'une des plus anciennes dans la région de la Saoura ainsi que les sites et vestiges historiques d'El Mnassa et Chabka », a affirmé à l'APS le coordinateur du patrimoine culturel matériel et immatériel au niveau de la même direction, Hamid Nougale.

«Ces deux (2) derniers sites récemment découverts à travers la commune de Kenadsa (18 km au sud de Bechar), renferment respectivement plusieurs pierres portant des inscriptions Tifnagh datant selon les premières expertises de la préhistoire à celle du premier millénaire avant JC et plusieurs dessins et gravures rupestres des espèces des éléphantidés, bovidés et rhinocerotidés», a-t-il souligné. «Dès leur classement au registre du patrimoine culturel matériel local, ces sites et espaces historiques, seront également proposés au classement au patrimoine culturel matériel national», a ajouté le même responsable. Aussi, une fois inscrit sur la liste du patrimoine local et

national, ces biens culturels d'une grande importance pour la connaissance de l'histoire de la wilaya et du pays, feront l'objet d'un suivi pour leur conservation, gestion et d'une protection par tous les instruments juridiques prévus par la loi, a-t-il poursuivi. Par ailleurs, M. Nougale a fait état de l'inscription sur la liste indicative de la banque des données du secteur de la culture et des arts, de plusieurs autres expressions artistiques traditionnelles, relevant du patrimoine immatériel local, entre autres, les danses "Houbi", "Haydouss", danse et musique Diwane, la musique de luth Fondou, danse Karkabou, chant religieux traditionnel Hadra, ainsi que la musique et chant "Maya".

CIRTA-SIYAHA 2023

70 exposants attendus

Environ 70 exposants sont attendus à la cinquième édition du Salon international du tourisme et de voyages "Cirta-Siyaha 2023" à la maison de la culture Malek Haddad de Constantine, a-t-on appris lundi du président de l'Office local du tourisme (OLT), Rachid Yaici. La cinquième édition du Salon international du tourisme et de voyages "Cirta-Siyaha 2023" devant avoir lieu dans la période allant du 14 au 16 mai prochain sera organisée sous le slogan «Constantine un rêve qui se poursuit» et verra une large participation des exposants dont des professionnels du secteur du Tourisme et de voyages et experts du secteur au niveau local et à l'étranger, a précisé la même source. Le Salon permettra d'échanger les expériences et les connaissances et la conclusion de conventions entre les opérateurs nationaux et étrangers, selon le même responsable, estimant que la manifestation constitue une opportunité pour tisser des

relations d'affaires économiques et commerciales. Il sera procédé à cette occasion à la réservation de stands pour les établissements financiers et de services comme les banques et sociétés d'assurance pour faire valoir l'appui et l'accompagnement assurés en la matière pour le décollage espéré du secteur du Tourisme, selon la même source qui a indiqué dans ce cadre que le Salon constitue également une occasion pour dévoiler les potentialités touristiques, culturelles et historiques que recèle l'Algérie, et un espace ainsi pour faire connaître et promouvoir les produits touristiques et le legs civilisationnel de la ville du Vieux Rocher. Cette édition sera marquée par la qualité "d'invité d'honneur" octroyée cette année au Sénégal, et ce, conformément à la vision de l'Etat algérien pour faire de l'Afrique un choix stratégique pour les échanges économiques, commerciaux et touristiques, a révélé M. Yaici qui a fait part de

l'organisation à cette occasion d'un séminaire international intitulé "Attractions touristiques et leurs rôles dans le développement touristique" et l'organisation durant la manifestation de plusieurs concours d'animation culturelle et artistique. La manifestation constitue selon le même responsable une halte permettant au large public de consulter les services offerts en la matière par les différents professionnels (agences, restaurants, plateformes numériques, entre autres) et de bénéficier des réductions et offres promotionnelles des entreprises de transport aériens et agences touristiques pour l'été 2023. Ce Salon est organisé sous le patronage du ministre du Tourisme et de l'Artisanat, le wali de Constantine et l'Office local du tourisme (OLT) en collaboration avec la direction de wilaya du Tourisme et de l'artisanat et le Club des opérateurs dans le secteur du Tourisme de Constantine.